

LA **6^e** CONFÉRENCE INTERNATIONALE
sur la **FORMATION**
des **JUGES**

EXCELLENCE JUDICIAIRE À TRAVERS LA FORMATION

3 au 7 novembre 2013 • Washington, D.C.

iojt-dc2013.org



THE
INTERNATIONAL
ORGANIZATION
FOR JUDICIAL
TRAINING



REMERCIEMENTS

Les organisateurs de la conférence expriment leur gratitude pour l'appui fourni par la Fondation Lenfest et H. F. Lenfest.



TABLE DES MATIÈRES

2	Messages d'accueil
3	Généralités
4	Plan d'étages de l'hôtel
5	Événements sociaux
6	Programme en un clin d'œil
8	Programme complet avec descriptions des sessions
15	Biographies des conférenciers
29	Les membres du comité exécutif

MESSAGES D'ACCUEIL



LE PRÉSIDENT DE L'IOJT

En tant que président de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT), je suis heureux de vous accueillir à la 6e Conférence internationale à Washington, D.C. L'IOJT a été créé en 2002 lors d'une conférence organisée à Jérusalem, afin de promouvoir l'État de droit en soutenant le travail des instituts de formation judiciaire à travers le monde. L'IOJT facilite la coopération et l'échange d'informations et de connaissances parmi ses instituts-membres. À l'heure actuelle, elle compte 107 membres originaires de 66 pays. Depuis 2002, nous avons réussi à organiser quatre conférences : Ottawa (2004); Barcelone (2007); Sydney (2009); et Bordeaux (2011). Je suis certain que cette conférence, à Washington, D.C. sera une autre excellente occasion d'apprendre les uns des autres, de partager des approches innovantes, et de renforcer le réseau de formateurs et experts judiciaires et d'autres leaders sur le terrain. J'ai hâte de participer à une conférence excitante et formidable.

Eliezer Rivlin, Président de l'IOJT



LE PRÉSIDENT DU NATIONAL CENTER FOR STATE COURTS

Le National Center for State Courts (NCSC) a l'honneur d'abriter la Conférence 2013 et se réjouit d'accueillir prochainement l'IOJT et ses membres à Washington, D.C. Les fonctionnaires judiciaires et les dirigeants de formation du secteur judiciaire aux États-Unis sont impatients d'échanger des idées, pratiques et expériences avec vous, nos partenaires internationaux. En plus d'un agenda académique rigoureux, vous aurez plusieurs opportunités de visiter nos musées et institutions nationaux, notamment la Cour suprême et la Bibliothèque du Congrès des États-Unis. Je vous souhaite un accueil chaleureux et espère que les prochains jours vous permettront d'élargir vos connaissances, d'approfondir votre expérience et de développer vos relations.

Mary C. McQueen, Présidente du NCSC



GÉNÉRALITÉS

“VOUS POUVEZ
ÊTRE GARANTI
D’UN ACCUEIL
CHALEUREUX A
VOTRE ARRIVE A
WASHINGTON,
D.C. POUR LA
CONFERENCE”

NCSC PRESIDENT
MARY C. MCQUEEN

HÔTEL

Le Hyatt Regency Washington sur la colline du Capitol est l’hôtel officiel abritant la conférence. Il se situe à l’avenue New Jersey 400, au nord-ouest de Washington, D.C. Il inclut un petit déjeuner chaud pour un participant par chambre. Le petit déjeuner sera servi style buffet dans la salle de conférence de l’hôtel.

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

L’anglais est la langue officielle de la conférence. Il y aura interprétation simultanée vers l’anglais, l’espagnol et le français lors des sessions plénières et de tous les programmes éducatifs organisés dans la salle plénière tout au long de la journée.

TENUE:

Sessions de conférence: Affaires
Réception d’accueil: Élégante et décontractée
Réception à la Cour suprême des États-Unis: Affaires
Dîner de gala: Affaires / Cocktail

BADGES NOMINATIFS

Tous les participants et leurs accompagnateurs doivent porter leur badge nominatif en permanence. Chaque participant et son accompagnateur reçoivent des tickets de participation à tous les événements qui doivent être conservés dans leur badge et présentés au personnel de la conférence sur demande.

REEMPLACEMENT DU BADGE NOMINATIF

Il vous sera demandé de présenter votre badge nominatif pour avoir accès à tous les programmes éducatifs de la conférence et à tous les événements sociaux y relatifs. En cas de perte de votre badge nominatif pendant la conférence, les frais de remplacement seront de 25\$.

COMPOSITION INTERNATIONALE:

Pour appeler des destinations internationales à partir des États-Unis, composez le 011 suivi de l’indicatif du pays, de l’indicatif régional et du numéro de téléphone.

ACCÈS À L’INTERNET & WI FI

L’accès à l’Internet dans les chambres sera possible pour tous les clients de l’hôtel Hyatt aux frais de 9,95USD. Il est possible de gratuitement avoir accès à l’Internet dans le hall de l’hôtel. Des terminaux d’ordinateurs seront mis à la disposition des participants dans un cyber café, qui se trouvera près du poste d’inscription.

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES:

La température moyenne de journée à Washington D.C. en début novembre est de 62°F (17°C) et la température moyenne basse est de 44°F (7°C). Il est recommandé de se munir d’un manteau et d’un parapluie. L’espace de rencontre prévu dans les hôtels et centres de conférence est climatisé, ainsi que probablement les salles. Veuillez vous munir d’un blouson ou d’un pull-over pour assurer votre confort.

Des documents présentant les attractions, restaurants et musées de Washington, DC sont inclus sous forme de brochure dans votre pochette de conférence.

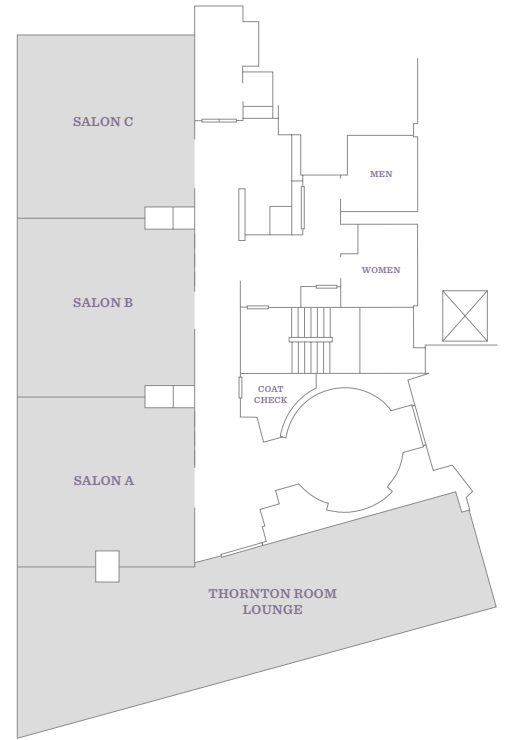


HYATT REGENCY™

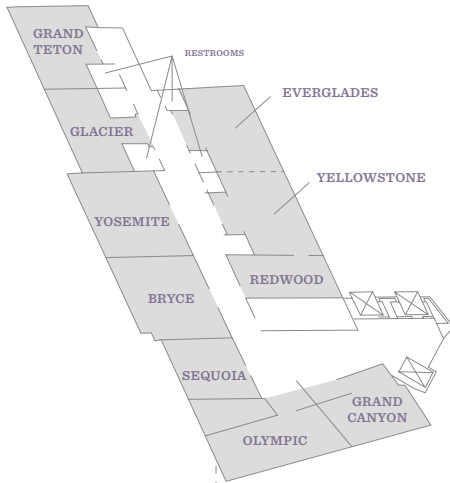
HYATT REGENCY WASHINGTON D.C.
ON CAPITOL HILL
400 New Jersey Avenue, N.W.
Washington, D.C. 20001
USA

T +1 202 737 1234
Sales Fax +1 202 719 8419
Guest Fax +1 202 737 5773
qualitywasrw@hyatt.com
washingtonregency.hyatt.com

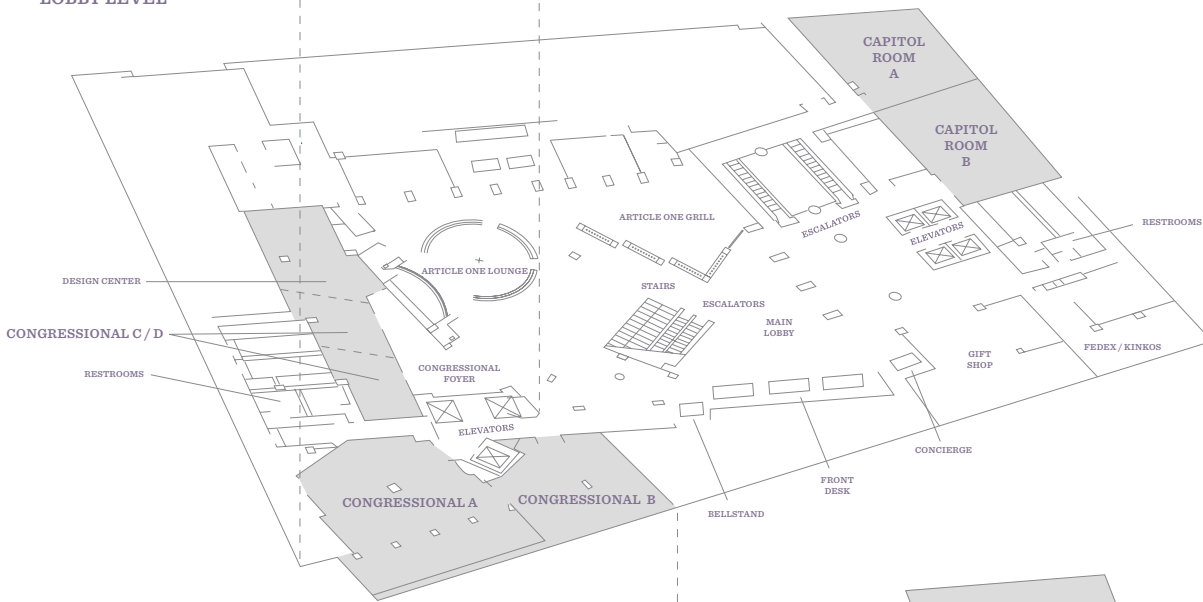
11TH FLOOR THORNTON ROOM



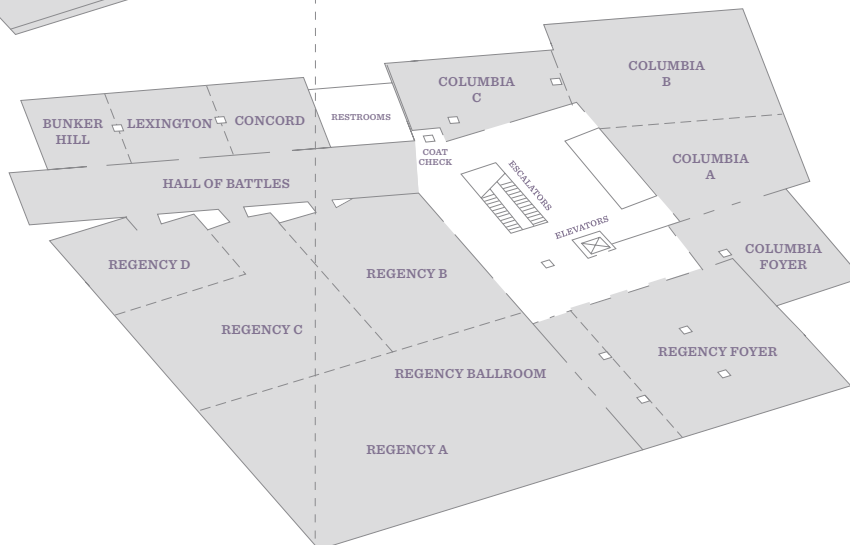
CONFERENCE LEVEL 2ND FLOOR



LOBBY LEVEL



BALLROOM LEVEL



ÉVÉNEMENTS SOCIAUX

LUNDI, 4 NOVEMBRE, RÉCEPTION EN SOIRÉE

Cour suprême des États-Unis

Upper Great Hall

Réception avec bar ouvert et lourds hors-d'œuvre.

Tenue: Tenue professionnelle

Transport: Départ des bus d'Hyatt Regency à 18 h 20

Départ des bus de la Cour suprême des États-Unis à 20 h 15

pour retourner à Hyatt Regency

Tous les participants doivent se munir d'une pièce d'identification, c.-à-d. un passeport, un permis de conduire.

MERCREDI, 6 NOVEMBRE 2013, DÎNER DE GALA

Bibliothèque du Congrès des États-Unis

Réception et dîner assis avec service de vin

Tenue: Tenue professionnelle

Transport: Départ des bus d'Hyatt Regency à 18 h 30

Départ des bus de la Bibliothèque du Congrès à 21 h 15 pour retourner à Hyatt Regency

TRANSPORT LORS DE LA CONFÉRENCE

Le point de départ de toutes les fonctions de la conférence sera l'hôtel Hyatt UNIQUEMENT. Le transport par autocar partira hors de l'hôtel, à la New Jersey Avenue. Veuillez vous assembler au hall de l'hôtel pour un prompt départ. Pour connaître les heures de départ pour chaque activité, veuillez vous référer au Guide des programmes sociaux.

MARDI PROGRAMME SOCIAL SPÉCIAL — VISITE DE D.C.

OPTION 1 — VISITE DE LA CAPITALE WASHINGTON D.C.

Les participants visiteront de nombreux sites historiques intéressants au cœur de Washington D.C., notamment le National Mall, l'U.S. Capitol, la Cour suprême des États-Unis, la Maison blanche, le Smithsonian Institution et un bon nombre de monuments de la ville. L'excursion en bus privé de 3 heures sera ponctuée de description des sites et de leur importance en anglais, français et espagnol. 35 \$ par personne, minimum de 20 personnes.

OPTION 2 — VISITE DU VOISINAGE HISTORIQUE DE WASHINGTON D.C.

Les participants découvriront le voisinage historique de Washington D.C., notamment Adams Morgan, U Street, Embassy Row et Georgetown. Ils découvriront les diverses parcelles de terre, l'architecture, les étages et les légendes qui font partie de la culture et l'histoire de Washington D.C. L'excursion en bus privé de 3 heures sera ponctuée de description des sites et de leur importance en anglais, français et espagnol. 35 \$ par personne, minimum de 20 personnes.



PROGRAMME

EN UN CLIN D'ŒIL

DIMANCHE, 3 NOVEMBRE 2013

- 12 h 00–18 h 00 **Inscription**
Regency Foyer
- 14 h 00–16 h 00 **Réunion du conseil des gouverneurs de l'IOJT**
Columbia C
- 18 h 00–20 h 00 **Réception d'accueil**
Regency B-D
Un hors d'œuvres substantiel sera servi

LUNDI, 4 NOVEMBRE 2013

- 7 h 00–18 h 00 **Inscription**
Regency Foyer
- 8 h 30–9 h 00 **Cérémonie d'ouverture**
Regency A
- 9 h 00–10 h 00 **SUJET 1-A: LEADERSHIP ET FORMATION JUDICIAIRE**
Plénière d'ouverture 1.0: Leadership en formation judiciaire
Regency A
- 10 h 00–10 h 30 **PAUSE**
Hall of Battles — Rafrâichissements offerts
- 10 h 30–Midi **Sessions concomitantes**
Session 1.1: Compétences de leadership des juges
Regency D
Session 1.2: Compétences de leadership des formateurs judiciaires
Bunker Hill
Session 1.3: Formation judiciaire comme catalyseur du changement social ou institutionnel
Concord/Lexington
Session 1.4: Les éléments constitutifs des instituts de formation judiciaire: Gouvernance, financement et infrastructures
Regency A
- Midi–13 h 15 **DÉJEUNER**
Regency B/C
- 13 h 30–15 h 00 **Sessions concomitantes**

Session 1.5: Défis des instituts de formation récemment créés: Élaboration d'un plan d'action
Regency A

Session 1.6: Évaluation du programme de formation judiciaire
Regency D

Session 1.7: Conception et élaboration des programmes de formation
Concord/Lexington

PAUSE
Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

15 h 00–13 h 30
15 h 30–17 h 00 **SUJET 1-B: DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES JUDICIAIRES**

Sessions concomitantes

Session 1.8: Enseignement de l'éthique judiciaire et du métier de juge
Concord/Lexington

Session 1.9: Compétences en résolution des litiges des juges dans des pays de droit civil
Regency A

Session 1.10: Renforcement du processus décisionnel
Bunker Hill

Session 1.11: Comportement et communication judiciaires
Regency D

18 h 30–20 h 00 **Réception à la Cour suprême des États-Unis**
Cour suprême des États-Unis

Un hors d'œuvres substantiel sera servi

(le départ des bus de l'hôtel est prévu à 18 h 15 et de la Cour suprême des États-Unis à 20 h 15)

MARDI 5 NOVEMBRE 2013

- 7 h 00–14 h 00 **Inscription**
Regency Foyer
- 9 h 00–10 h 15 **SUJET 2: FORMATION JUDICIAIRE EN APPUI DE L'ÉTAT DE DROIT**
Session 2.0: Formation judiciaire en faveur de la réforme, l'indépendance et la responsabilité du système de justice
Regency A
Session 2.1: Loi électorale
Concord/Lexington



Session 2.2: A/B Vision stratégique pour la formation du judiciaire
Regency D

10 h 15–10 h 45 **PAUSE**
Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

10 h 45–Midi **Sessions concomitantes**

Session 2.3: Cahiers d'audience et manuels de référence: Préparation de publications pratiques pour les juges
Regency A

Session 2.4: Administration de la justice : Cadre international en faveur de l'excellence dans la gestion des affaires judiciaires
Regency D

Session 2.5: Résultats du sondage international sur les critères utilisés par divers pays pour la sélection des juges
Concord/Lexington

Midi–13 h 15 **DÉJEUNER**
Regency B/C

13 h 30–17 h 00 **OUVERT — Excursions optionnelles**
(le départ des bus se fera à 13 h 30)
Soirée libre pour vous donner la possibilité de faire des arrangements personnels pour le dîner

15 h 00–16 h 30 **IOJT Academic Committee Meeting**
Bunker Hill Room

MERCREDI, 6 NOVEMBRE 2013

7 h 00–17 h 00 **Inscription**
Regency Foyer

9 h 00–10 h 15 **Assemblée générale**
Regency A

10 h 15–10 h 45 **PAUSE**
Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

10 h 45–12 h 15 **SUJET 3: TECHNOLOGIE ET FORMATION JUDICIAIRE**

Sessions concomitantes

Session 3.1: Technologie en faveur de la formation judiciaire
Regency A

Session 3.2: L'environnement d'apprentissage judiciaire en ligne
Concord /Lexington

Session 3.3: Formation judiciaire à l'ère du numérique: Vers le développement d'une approche plus systématique et pragmatique de l'utilisation judiciaire des médias sociaux
Regency D

12 h 15–13 h 15 **DÉJEUNER**
Regency C/D

13 h 30–17 h 00 **Expositions et Foire du savoir**
Regency /B
Des collations et boissons seront servies pendant la Foire.

18 h 30–21 h 15 **Dîner de gala**
Bibliothèque du Congrès
(le départ des bus de l'hôtel est prévu à 18 h 30 et de la Bibliothèque du Congrès à 21 h 15)

JEUDI, 7 NOVEMBRE 2013

7 h 00–Midi **Bureau d'information**
Regency Foyer

9 h 00–9 h 20 **Remarques préliminaires à séance plénière finale**
Columbia A/B

9 h 20–10 h 15 **SUJET 4: FORMATION JUDICIAIRE ET L'ACADÉMIE**

Plénière 4.0: Collaboration entre l'Académie et les instituts de formation judiciaire : Défis et opportunités
Columbia A/B

10 h 15–10 h 30 **PAUSE**
Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

10 h 15–11 h 30 **Plénière 4.0: Collaboration entre l'Académie et les instituts de formation judiciaire: Défis et opportunités (suite)**

Midi–13 h 00 **DÉJEUNER ET SESSION DE CLÔTURE**
Columbia A/B

AJOURNEMENT

13 h 00–13 h 45 Réunion du conseil des gouverneurs
Congressional C/D

13 h 45–14 h 30 Réunion du comité exécutif
Congressional C/D

PROGRAMME COMPLET

LA **6^e** CONFÉRENCE INTERNATIONALE
sur la **FORMATION**
des **JUGES**

Excellence
Judiciaire À
Travers
La Formation

3 au 7 novembre 2013
Washington, D.C.
USA



THE
INTERNATIONAL
ORGANIZATION
FOR JUDICIAL
TRAINING



SAMEDI, 2 NOVEMBRE 2013

9 h 30–17 h 00 **Réunion du comité exécutif de l'IOJT**
NCSC Center House

DIMANCHE, 3 NOVEMBRE 2013

12 h 00–18 h 00 **Inscription**
Regency Foyer

14 h 00–16 h 00 **Réunion du conseil des gouverneurs de l'IOJT**
Columbia C

18 h 00–20 h 00 **Réception d'accueil**
Regency B-D

Un hors d'œuvres substantiel sera servi

LUNDI, 4 NOVEMBRE 2013

7 h 00–18 h 00 **Inscription**
Regency Foyer

7 h 00–8 h 00 **Petit déjeuner**
Regency B/C

8 h 00–17 h 00 **Cyber café**
Regency Foyer

8 h 30–9 h 00 **Cérémonie d'ouverture**
Regency A

Conférenciers:

- Honorable Eliezer Rivlin, président de l'IOJT, juge, retraité, Cour suprême d'Israël, Israël
- Mary Campbell McQueen, présidente, National Center for State Courts, États-Unis
- Honorable Michael G. Heavican, juge en chef, Cour suprême de Nebraska, États-Unis

9 h 00–10 h 00 **SUJET 1-A: LEADERSHIP ET FORMATION JUDICIAIRE**

Plénière d'ouverture 1.0: Leadership en formation judiciaire

Regency A

Conférenciers:

- Honorable Jeremy D. Fogel, juge, directeur, Centre fédéral de la magistrature, États-Unis — Président
- Honorable Amady Ba, juge, Tribunal pénal international, La Haye, aux Pays-Bas
- Honorable Christine M. Durham, juge adjoint, Cour suprême d'Utah, États-Unis
- Honorable Joyce Law, juge de district, directeur de la planification et formation Division, Singapour
- Jean-François Thony, procureur général, Cour d'appel de Colmar, France

Description: Un leadership efficace est essentiel pour décrire le lien inextricable qui existe entre l'État de droit et le professionnalisme judiciaire. La solidité du leadership contribue également à renforcer le soutien politique aux institutions de formation judiciaire, à encourager l'appropriation des financements adéquats et à inspirer la confiance publique envers le secteur judiciaire. Cette session permettra d'étudier le rôle et les responsabilités de quatre sources de principe de leadership en matière de formation judiciaire,

à savoir le président ou juge en chef de la plus haute juridiction, le directeur de l'institut de formation judiciaire, le conseil consultatif de l'institut et, dans de nombreux pays, le ministère de la justice.

PAUSE

Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

Sessions concomitantes

Session 1.1: Compétences de leadership des juges
Regency D

Conférenciers:

- Honorable Ivor Archie, juge en chef, Cour suprême de Trinité-et-Tobago, Trinité-et-Tobago — coprésident
- Honorable John Byrne, juge, président, National Judicial College d'Australie, Australie — coprésident
- Honorable William F. Dressel, juge, président, The National Judicial College, États-Unis
- Mme Jenny Green, directrice académique, National Judicial College d'Australie, Australie

Description: Cette session permettra d'examiner l'élaboration et la mise en œuvre des programmes destinés aux chefs de tribunaux en Australie, à Trinité-et-Tobago et aux États-Unis. Il s'agira d'une session pratique et interactive qui offrira aux participants la possibilité de partager des idées et de poser des questions. La session portera essentiellement sur deux domaines clés: l'identification des compétences de leadership qu'un chef de tribunal doit avoir pour diriger les juges de tribunaux (dans le cadre d'un système de Common Law) et les leçons tirées de l'élaboration et la mise en œuvre de ces programmes.

Session 1.2: Compétences de leadership des formateurs judiciaires

Bunker Hill

Conférenciers:

- Maureen E. Conner, Ph.D., professeure, Université de l'État de Michigan, États-Unis — présidente
- Livingston Armytage, Ph.D., directeur, Centre for Judicial Studies, Australie
- Nataliya Petrova, chef de projet adjointe, projet USAID FAIR sur l'accès à la justice, Ukraine

Description: Les formateurs judiciaires ont besoin de compétences de leadership pour travailler de manière efficace avec les juges sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de formation judiciaire de haute qualité. Cette session permettra d'examiner dans quelle mesure les formateurs judiciaires peuvent identifier et acquérir les compétences de leadership.

Session 1.3: Formation judiciaire comme catalyseur du changement social ou institutionnel
Concord/Lexington

Conférenciers:

- Jillian Boyd, conseillère principale, Institut national de la magistrature, Canada — présidente
- William J. Brunson, directeur des projets spéciaux, The National Judicial College, États-Unis
- Honorable Georgina Jackson, juge, Cour d'appel de la Saskatchewan, Canada
- Honorable Mary Moreau, juge, Cour du Banc de la Reine de l'Alberta, Canada

Description : Les programmes de formation judiciaire peuvent encourager les juges à envisager différentes méthodes d'administration de la justice, souvent d'une manière qui a des implications politiques. Comment peut-on utiliser la formation judiciaire de la manière la plus appropriée et la plus efficace pour incorporer et promouvoir cette politique?

Session 1.4: Les éléments constitutifs des instituts de formation judiciaire: Gouvernance, financement et infrastructures

Regency A

Conférenciers:

- Mary Fran Edwards, experte en renforcement des capacités judiciaires, projet de renforcement du secteur de la justice du Lesotho, Irlande — présidente
- Peter Goldschmidt, directeur, Institut européen d'administration publique, Luxembourg
- Lavdim Krasniqi, directeur, Kosovo Judicial Institute, Kosovo
- Geeta Oberoi, Ph.D., directeur, L'Institut des études judiciaires et juridiques, Maurice

Description: Les instituts de formation judiciaire efficaces ont des attributs communs dans toutes les cultures. Ils ont tous besoin de structures de bonne gouvernance, de financements adéquats et continus, ainsi que de personnel et d'appui administratif. Cette session soulignera les meilleures pratiques en matière de formation judiciaire dans ces domaines.

Midi–13 h 15

DÉJEUNER

Regency B/C

15 h 00–15 h 30

13 h 30–15 h 00

Sessions concomitantes

Session 1.5: Défis des instituts de formation récemment créés: Élaboration d'un plan d'action

Regency A

Conférenciers:

- Mary Fran Edwards, experte en renforcement des capacités judiciaires, projet de renforcement du secteur de la justice du Lesotho, Irlande — présidente
- Peter Goldschmidt, directeur, Institut européen d'administration publique, Luxembourg
- Lavdim Krasniqi, directeur, Kosovo Judicial Institute, Kosovo

- Geeta Oberoi, Ph.D., directeur, L'Institut des études judiciaires et juridiques, Maurice

Description: Cette session sera un atelier pratique qui permettra d'explorer les problèmes de gouvernance, de financement et d'infrastructure abordés à la Session 1.4.

Session 1.6: Évaluation du programme de formation judiciaire

Regency D

Conférenciers:

- M. Christy Tull, responsable de l'élaboration des programmes, Ohio Judicial College, États-Unis — président
- Anne Goldstein, directrice de formation sur les droits humains, Association internationale des femmes juges, États-Unis

Description: L'évaluation de l'efficacité de la formation judiciaire est considérée comme pratique courante des instituts de formation judiciaire. Cette session examinera les niveaux d'évaluations de programme qui peuvent être effectués et ce qui peut être accompli avec ces différents niveaux. Les participants étudieront les méthodes d'évaluation qui intègrent les résultats des dernières recherches académiques et les les expériences pratiques des formateurs judiciaires.

Session 1.7: Conception et élaboration des programmes de formation

Concord/Lexington

Conférenciers:

- Rainer Hornung, Ph.D., directeur, Académie judiciaire allemande, Allemagne — président
- Honorable Wojciech Postulski, juge, École nationale de la magistrature et des poursuites pénales, Pologne

Description: Dans cette session, la faculté expliquera la signification de « programme » et décrira la façon dont les programmes peuvent être conçus et développés. Les participants seront encouragés à partager leurs propres expériences en matière de programmes de conception et de développement.

PAUSE

Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

15 h 30–17 h 00

SUJET 1-B: DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES JUDICIAIRES

Sessions concomitantes

Session 1.8: Enseignement de l'éthique judiciaire et du métier de juge

Concord/Lexington

Conférencier:

- Jeremy Cooper, professeur, Judicial College, Royaume-Uni — président

Description: Cette session étudiera des considérations liées à l'enseignement de l'éthique judiciaire et du métier de juge aux juges nommés. Elle se penche sur le comportement des juges, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de tribunal.

Session 1.9: Compétences en résolution des litiges des juges dans des pays de Civil Law
Regency A

Conférenciers:

- Line Durocher, conseiller principal, Institut national de la magistrature, Canada — président
- Honorable Sylvain Coutlée, juge, Cour du Québec, Canada
- Honorable André Roy, juge, Cour supérieure du Québec, Canada

Description: Cette session permettra de présenter aux participants un modèle de formation expérimental, fondé sur les compétences, et utilisé par l'Institut national de la magistrature pour enseigner les techniques de rencontres de règlement aux juges canadiens. Inspiré du processus de règlement judiciaire défini au Québec Code de procédure civile, ce modèle enseigne un processus en six étapes qui utilise une variété de techniques innovantes. Après la présentation du modèle et du processus en six étapes, les participants traiteront certaines de ces techniques d'enseignement sous forme de jeu de rôle et rechercheront d'autres moyens pour efficacement améliorer les compétences des juges en matière de résolution des litiges.

Session 1.10: Renforcement du processus décisionnel
Bunker Hill

Conférenciers:

- Ingo Keilitz, Ph.D., spécialiste principal de la réforme de la justice, La Banque mondiale, États-Unis — président
- Pamela Casey, Ph.D., consultante principale en recherche judiciaire, National Center for State Courts, États-Unis
- Honorable Steve Leben, juge, Cour d'appel du Kansas, États-Unis

Description: La session étudiera la science de traitement des informations et de prise de décisions par des individus. Elle souligne certains facteurs (p.ex., la fatigue lors de la prise de décisions et la gestion de plusieurs tâches) qui affectent le processus décisionnel, parfois à l'insu de l'individu en question. Cette session examinera les implications de la science de mise en œuvre des principes de justice procédurale : voix, neutralité, traitement respectueux et confiance, qui selon des évidences, renforcent la perception d'équité chez les plaideurs.

Session 1.11: Comportement et communication judiciaires
Regency D

Conférenciers:

- Janine McIntosh, directrice, Institut d'études judiciaires, Nouvelle-Zélande — présidente
- George Thomson, directeur principal, Institut national de la magistrature, Canada

18 h 30–20 h 00

- Honorable Helen Winkelmann, juge en chef de la Haute Cour, présidente de l'Institut d'études judiciaires, Nouvelle-Zélande

Description: Les personnes qui se présentent devant les tribunaux recherchent la possibilité d'être entendues par un juge impartial. Cette session recherchera comment améliorer les capacités d'écoute et de communication des juges.

Réception à la Cour suprême des États-Unis
Cour suprême des États-Unis

Allocution de bienvenue

- Honorable Eric T. Washington, juge en chef, Cour d'appel du district de Columbia, États-Unis

(le départ des bus de l'hôtel est prévu à 18 h 15 et de la Cour suprême des États-Unis à 20 h 15)

Un hors d'œuvres substantiel sera servi

MARDI, 5 NOVEMBRE 2013

7 h 00–14 h 00

Inscription
Regency Foyer

7 h 30–8 h 30

Petit déjeuner
Regency B/C

8 h 00–17 h 00

Cyber café
Regency Foyer

9 h 00–10 h 15

SUJET 2: FORMATION JUDICIAIRE EN APPUI DE L'ÉTAT DE DROIT

Session 2.0: Formation judiciaire en faveur de la réforme, l'indépendance et la responsabilité du système de justice
Regency A

Conférenciers:

- Angela Quiroga Quiroga, directrice générale, Institut d'études judiciaires de la Haute Cour de justice de Mexico, Mexique — présidente
- Isabelle Poinso, juge principale, directrice adjointe, responsable du développement international, École Nationale de la Magistrature, France
- Virginia Simari, Ph.D., juge fédérale en matière civile et directrice de l'Instituto Superior de la Magistratura, Argentine

Description: Cette session explorera les approches en vue du soutien de l'État de droit à travers la formation judiciaire. Des techniques permettant de renforcer la probabilité de réussite de la réforme judiciaire seront partagées, notamment les ateliers de développement de mécanismes de responsabilisation du système judiciaire, de même que les leçons tirées en matière de mise en œuvre par les institutions de formation judiciaire à travers le monde.

Session 2.1: Loi électorale
Concord/Lexington

Conférenciers:

- John Meeks, vice-président, Institute for Court Management, National Center for State Courts, États-Unis — président

- Cheselden George V. Carmona, maître de conférences / consultant en développement, Philippine Judicial Academy, Philippines
 - Honorable Marcelo Navarro Ribeiro Dantas, juge, Cour d'appel fédérale, Brésil
 - Honorable Pedro Esteban Penagos Lopez, juge, Electoral Court of the Federal Judicial Power, Mexique
 - Honorable David Amilcar Shikomera Majanja, juge, Haute Cour du Kenya, Kenya
 - Amy McDowell, responsable du programme de formation, codirecteur, The Joint Election Law Program, National Center for State Courts, États-Unis
- 10 h 15–10 h 45
- 10 h 45–Midi

Description: Au cours de cette session, les intervenants et participants examineront dans quelle mesure offrir de meilleures formations aux juges pour résoudre les litiges relatifs à la loi électorale.

Session 2.2: Une vision stratégique pour la formation des juges

Regency D

Conférenciers:

- Lyn Slade, présidente-directrice générale, Judicial College of Victoria, Australie — présidente
- Edith Van Den Broeck, directrice, Institut de formation judiciaire, Belgique
- Honorable Marilyn Warren AC, juge en chef, Cour suprême de Victoria et présidente, Judicial College of Victoria, Australie

Description: Sous différents angles, chaque conférencier soulignera l'importance d'une vision stratégique et de l'engagement en faveur de la formation judiciaire, comme suit :

BELGIQUE

Les besoins du paysage judiciaire belge expérimentent actuellement un changement. La Vision stratégie pour la formation des juges est un document qui a été rédigé en 2013 et édité dans la perspective d'une « analyse des besoins ». Ce document décrit les défis auxquels est confronté le système judiciaire belge dans le domaine de la formation et le rôle que joue l'Institut de formation pour les relever. La session tente de répondre aux questions suivantes: Quels sont les besoins d'un système judiciaire moderne? Quels sont les défis auxquels le système judiciaire fera face dans un proche avenir? Quelle est la contribution de l'Institut de formation pour satisfaire ces futures exigences et relever les défis?

AUSTRALIE

Depuis 2002, le Judicial College of Victoria (JCV) offre des formations aux juges, magistrats et membres de tribunaux à Victoria, en Australie. Des faits seront présentés, sous un angle judiciaire, sur les aspects innovants du travail du JCV. L'accent sera mis sur les expériences clés liées à la stratégie et au développement de l'organisation, notamment: le travail de base

et la transition, au début, d'un scepticisme initial manifesté quant au besoin de formation judiciaire à, une décennie plus tard, l'acceptation institutionnelle; la conception de programmes et la formation dirigées par un juge et son rapport avec l'apprentissage systématique et l'intervention; le défi de l'innovation permanente et l'engagement judiciaire; et la vision stratégique unique de JCV pour l'avenir, avec un passage au modèle tertiaire ou « académique » de formation judiciaire.

PAUSE

Hall of Battles — Rafrâichissements offerts

Sessions concomitantes

Session 2.3: Cahiers d'audience et manuels de référence: Préparation de publications pratiques pour les juges

Regency A

Conférenciers:

- Sylvan Sobel, directeur, Communications Policy & Design Office, Centre fédéral de la magistrature, États-Unis - président
- Livingston Armytage, Ph.D., directeur, Centre for Judicial Studies, Australie
- Honorable Ljiljana Lalovic, juge, tribunal de Bosnie-Herzégovine, Bosnie-Herzégovine

Description: Les publications constituent la forme la plus élémentaire et la plus accessible de formation à distance. Cette session décrira différents types de ressources écrites pour la formation judiciaire, notamment les manuels de procédure qui servent d'outil de référence pour les juges de première instance (parfois appelés cahiers d'audience) et les monographies qui font une présentation des domaines de droit spécifiques. Certains cahiers d'audience comportent des listes de contrôle pour juges axées sur les processus, d'autres ont des exemples de formulaires, et, ces dernières années, les instituts de formation judiciaire ont conçu des livres électroniques avec des liens vers la législation et la jurisprudence. Ce comité utilisera également des études de cas pour illustrer le processus d'élaboration des publications, qui couvre la nomination d'un groupe consultatif, le choix d'auteurs, l'établissement du délai de production et l'examen par les pairs.

Session 2.4: Administration de la justice : Cadre international en faveur de l'excellence dans la gestion des affaires judiciaires

Regency D

Conférenciers:

- Dan Hall, vice-président, Court Consulting Services, National Center for State Courts, États-Unis — président
- Victor M. Castro Borbon, chef, Bureau du secrétaire de l'Administration publique, Mexique
- Honorable Colin Doherty, juge, tribunal de district, Nouvelle-Zélande
- Honorable Jan-Marie Doogue, juge en chef, tribunal de district, Nouvelle-Zélande

- Greg Reinhardt, directeur exécutif, Institut australien d'administration judiciaire, Australie

Description: Le International Framework for Court Excellence (Cadre international en faveur de l'excellence judiciaire) a été développé par un consortium international composé de groupes et organisations d'Europe, d'Asie, d'Australie et des États-Unis. Les efforts du consortium visaient à concevoir un cadre de valeurs, concepts et outils par lequel les tribunaux à travers le monde peuvent volontairement évaluer et améliorer la qualité des juges et de l'administration judiciaire. Ledit Cadre est une ressource qui facilite l'évaluation de la performance des tribunaux sur la base de sept domaines détaillés d'excellence judiciaire et fournit des orientations claires aux tribunaux qui entendent améliorer leur performance. Les participants découvriront comment ce Cadre peut être utilisé pour aider les juges à améliorer l'administration de la justice.

Session 2.5: Résultats du sondage international sur les critères utilisés par divers pays pour la sélection des juges
Concord/Lexington

Conférencier:

- Baruch Nevo, professeur, Université d'Haïfa, Israël — président

Description: Les pays à travers le monde choisissent leurs juges selon un ensemble de critères connu d'avance. Ces ensembles de critères traduisent les contextes philosophiques, anthropologiques et pratiques dans lesquels opèrent les systèmes juridiques de ces divers pays. D'un point de vue théorique, il existe plusieurs méthodes de sélection. Certaines sont appelées dispositifs « préliminaires » ou « de contrôle » ; elles par nature sont rudimentaires et rapides. D'autres sont plus subtiles et continues et prévoient une analyse minutieuse du choix du personnel. Pendant la période d'octobre 2012 à mars 2013, un questionnaire a été distribué à travers l'Internet à tous les membres de l'IOJT. Ce questionnaire était constitué de deux parties: * Conditions préalables (p.ex., diplôme d'enseignement supérieur en droit; âge limite) * Variables de sélection (p.ex., score de l'examen du Barreau). chaque partie comportait plusieurs éléments de base, dont chacun consacré à un critère de sélection. L'objectif de ce sondage était de recueillir des données comparatives sur la façon dont les pays choisissent leurs juges. L'exposé fera état des principales conclusions de ce sondage 2012–2013. L'emphase sera mise sur les critères de sélection communs à tous les pays.

Midi–13 h 15

DÉJEUNER
Regency B/C

13 h 30–17 h 00

OUVERT — Excursions optionnelles

(le départ des bus se fera à 13 h 30)

Soirée libre pour vous donner la possibilité de faire des arrangements personnels pour le dîner

15 h 00–16 h 30

IOJT Academic Committee Meeting
Bunker Hill Room

MERCREDI, 6 NOVEMBRE 2013

7 h 00–17 h 00

Inscription
Regency Foyer

7 h 30–8 h 30

Petit déjeuner
Regency B/C

8 h 00–17 h 00

Cyber café
Regency Foyer

9 h 00–10 h 15

Assemblée générale
Regency A

10 h 15–10 h 45

Pause
Hall of Battles — Rafraîchissements offerts

10 h 45–12 h 15

SUJET 3: TECHNOLOGIE ET FORMATION JUDICIAIRE

Sessions concomitantes

Session 3.1: Technologie en faveur de la formation judiciaire
Regency A

Conférenciers:

- T. Brettel Dawson, professeur, Institut national de la magistrature, Canada — président
- William J. Brunson, directeur des projets spéciaux, The National Judicial College, États-Unis
- Alistair Duff, directeur adjoint, Judicial Institute for Scotland, Écosse

Description: La technologie est devenue plus accessible et utile pour les instituts de formation judiciaire à tous les niveaux de développement. Au cours de cette session, les organisations de formation judiciaire ayant une vaste expérience en matière d'offre de formations technologiques présenteront les avantages que toutes les organisations de formation judiciaire peuvent tirer de la technologie.

Session 3.2: L'environnement d'apprentissage judiciaire en ligne
Concord/Lexington

Conférenciers:

- Joseph R. Sawyer, responsable de l'apprentissage à distance et de la technologie / directeur de programme,
- The National Judicial College, États-Unis — président
- Honorable Tom Crabtree, juge de chef, Cour provinciale de la Colombie-Britannique, Canada
- Honorable Joseph W. Bovard, juge, Cour de justice de l'Ontario, Canada

Description: Cette session présentera des approches innovantes en matière de programmation en ligne. Les exposants aborderont la possibilité d'investir sur l'enseignement en ligne et sur les meilleures pratiques tirées de l'expérience.

Session 3.3: Formation judiciaire à l'ère du numérique: Vers le développement d'une approche plus systématique et pragmatique de l'utilisation judiciaire des médias sociaux

Regency D

Conférencier:

- Karen Eltis, professeure, Université d'Ottawa, Canada — présidente

Description: Les médias sociaux et l'Internet sont en général des réalités de la vie moderne, et en tant que tel, la magistrature a la responsabilité de s'assurer de mettre à profit les avantages de la technologie pour améliorer l'administration de la justice, au lieu d'être utilisée pour compromettre la confiance publique ou inutilement entraver le déroulement des activités judiciaires. Cette session abordera les aspects pratiques qui pourraient être intégrés aux programmes de formation afin de faire face aux défis associés à la pratique du métier de juge à l'ère du numérique, de manière générale et à la prépondérance des médias sociaux en particulier.

12 h 15–13 h 15

DÉJEUNER

Regency B/C

13 h 30–17 h 00

Expositions et Foire du savoir

Regency B

Les organisations de formation judiciaire représentées à la conférence exposeront et démontreront leur travail. En plus, la Foire du savoir présentera les produits et services dérivés de la technologie éducative proposés par plusieurs entreprises.

Des collations et boissons seront servies pendant la Foire.

18 h 30–21 h 15

Dîner de gala

Bibliothèque du Congrès

(le départ des bus de l'hôtel est prévu à 18 h 30 et de la Bibliothèque du Congrès à 21 h 15)

10 h 15–10 h 30

10 h 30–11 h 30

Midi–13 h 00

Conférenciers:

- Mary Campbell McQueen, présidente, National Center for State Courts, États-Unis — présidente
- Anthony Manwaring, Chef adjoint du Service international, École nationale de la magistrature, France
- Honorable Joel Mwaura Ngugi, juge, Haute Cour du Kenya, Kenya
- Honorable Ronald B. Robie, juge adjoint, Cour d'appel de Californie, États-Unis
- Eli M. Salzberger, professeur de droit et ancien doyen, Université d'Haïfa, Israël
- William Treaner, doyen, Georgetown Law Center, Université Georgetown, États-Unis

Description: Cette session plénière sera une discussion animée sur les défis et opportunités qu'offrent des partenariats entre la Communauté académique et les instituts de formation judiciaire, notamment: 1) les préoccupations d'ordre éthique, comme l'indépendance judiciaire et académique ; les défis liés à l'apparence d'impartialité ; l'équilibre des perspectives lors de la résolution des questions juridiques ; et 2) les questions d'intérêt commun pour l'Académie et les instituts de formation judiciaires, comme l'utilisation de la technologie dans la formation ; les changements des méthodes de recherche et des informations disponibles sur l'Internet ; et l'impact de la pratique de défense spécialisée sur les systèmes de justice, les juges étant censés présider le traitement d'un grand nombre de cas.

PAUSE

Hall of Battles — *Rafraîchissements offerts*

Plénière 4.0: Collaboration entre l'Académie et les instituts de formation judiciaire : Défis et opportunités (suite)

DÉJEUNER ET SESSION DE CLÔTURE
Columbia A/B

Allocution de clôture

- Honorable Eliezer Rivlin, président de l'IOJT, juge, retraité, Cour suprême d'Israël, Israël
- Mary Campbell McQueen, présidente, National Center for State Courts, États-Unis

JEUDI, 7 NOVEMBRE 2013

7 h 00–14 h 00

Bureau d'information

Regency Foyer

7 h 30–8 h 30

Petit déjeuner

Columbia A/B

8 h 00–14 h 00

Cyber café

Regency Foyer

9 h 00–9 h 20

Remarques préliminaires à séance plénière finale

9 h 20–10 h 15

SUJET 4: FORMATION JUDICIAIRE ET L'ACADÉMIE

Plénière 4.0: Collaboration entre l'Académie et les instituts de formation judiciaire: Défis et opportunités

Columbia A/B

AJOURNEMENT

13 h 00–13 h 45

Réunion du conseil des gouverneurs
Congressional C/D

13 h 45–14 h 30

Réunion du comité exécutif
Congressional C/D

BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS



SESSION 1.1 **IVOR ARCHIE, TRINITÉ-ET-TOBAGO**



Ivor ARCHIE est un juge et le président de la Cour suprême de Trinité-et-Tobago. Il est la personnalité la plus jeune à occuper ce poste: nommé à l'âge de 47 ans, il est le huitième président de la Cour suprême depuis l'indépendance politique du pays. Il est également membre de l'Institut de formation judiciaire du Commonwealth et président de l'Institut de formation judiciaire de Trinité-et-Tobago. Fort de ses diplômes

universitaires en droit et en génie mécanique, il contribue énormément au développement des secteurs de la construction et du pétrole et gaz. Il dispose également d'une vaste expérience en gestion de litiges acquise dans un centre de financement des activités offshore dans les îles Caïmans où il achève sa carrière au Barreau en tant que Solliciteur général. Il est un médiateur formé. En 2013, l'Ordre de la République de Trinité-et-Tobago, la plus haute distinction du pays, a été décerné au président de la Cour suprême Archie.

SESSION 1.2 **LIVINGSTON ARMYTAGE, AUSTRALIE**

SESSION 2.3



Le Dr Livingston Armytage est un spécialiste de la formation judiciaire et de la réforme de la justice. Il conseille les gouvernements, tribunaux et agences de développement internationales sur l'amélioration des systèmes de justice. Il a travaillé pour d'importantes agences de développement dans plus de 30 pays, de l'Afghanistan et Azerbaïdjan à Haïti, à la Palestine, au Pakistan et à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Livingston est l'auteur

de *Educating Judges* (Kluwer/Brill 1996). Parmi ses publications, on compte *Searching for Success in Judicial Reform* (OUP, 2009), et *Reforming Justice: a journey to fairness in Asia* (CUP, 2012). Au cours des 50 dernières années, les agences de développement ont dépensé des milliards de dollars pour soutenir des réformes légales et judiciaires à travers le monde. L'aide publique au développement, l'aide étrangère, fait face aux défis liés au renforcement de «l'État de droit» à travers l'amélioration de la croissance économique et de la bonne gouvernance. Toutefois, les résultats sont en général décevants. Livingston demande qu'une place plus centrale soit accordée à la justice en préconisant des notions de développement équitable. En s'inspirant des nouvelles preuves de l'Asie, il souligne qu'il est impératif de réaligner ces réformes afin de promouvoir la justice comme l'impartialité et l'équité. Celle-ci s'obtient par le respect des droits, qui incarnent les normes de bien-être civique, que ce soit en droit international, domestique ou coutumier. Livingston est un chercheur invité au Lauterpacht Centre of International Law, Université de Cambridge, et le directeur fondateur du Centre for Judicial Studies www.educatingjudges.com.

PLENARY 1.0 **AMADY BA, SÉNÉGAL**



Amady BA a obtenu une maîtrise en droit (Université de Dakar) lorsqu'il a été admis à l'École nationale de la magistrature et administration. En 1985, il devint juge, à l'issue de sa formation à l'École nationale française de la magistrature (ENM) et au sein des tribunaux français. Il a occupé les postes de Président du tribunal de district, Juge au tribunal régional de Dakar et Président de chambre à la Cour d'appel. En même temps, il a été très actif comme formateur judiciaire

et est devenu directeur du Centre national de formation judiciaire du Sénégal en 1997. Il a été affecté à l'Organisation internationale de droit du développement en tant que responsable de programme en

2002 avant d'être nommé chef du Département de la Francophonie en janvier 2005. Depuis 2008, il a occupé le poste de chef de la Coopération internationale au sein du bureau du procureur du Tribunal pénal international.

SESSION 3.2 **JOSEPH W. BOVARD, CANADA**



Le juge BOVARD a été membre de la Cour de justice de l'Ontario pendant 23 ans. Il siège au tribunal pénal et de la famille et est basé à Brampton, dans l'Ontario. Il a également siégé dans plusieurs juridictions de l'Ontario. Le juge Bovard a fait partie d'une grande équipe composée de juges, de responsables du gouvernement, de membres de la communauté et du bureau du juge en chef (Cour de justice de l'Ontario) du tribunal de la violence familiale de Toronto. Ce tribunal est devenu opérationnel

le 10 juin 2011 à 311 Jarvis, à Toronto. Il est l'un des deux juges siégeant à ce tribunal. Le juge Bovard a énormément travaillé avec les populations autochtones de l'est de l'arctique et de l'Ontario. Il a siégé dans les collectivités de Premières nations et a élaboré des programmes éducatifs en faveur des travailleurs judiciaires et des juges de paix autochtones. Il est l'un des membres fondateurs du tribunal des autochtones de Toronto. Il est un participant actif du programme international de formation judiciaire de l'INM et a travaillé à ce titre au Pérou. Il travaille actuellement comme conseiller judiciaire dans le cadre des programmes de formation en ligne de l'INM destinés aux juges.

SESSION 1.3 **JILLIAN BOYD, CANADA**

Jillian BOYD, conseillère principale de l'Institut national de la magistrature, est avocate spécialisée en droit constitutionnel, formation judiciaire et juridique, conception des programmes, outils pédagogiques fondés sur les compétences et gestion des projets. Parfaitement bilingue, Mme Boyd est titulaire d'une Maîtrise en droit de la Faculté de droit de Columbia et d'un Baccalauréat en droit de l'Université Queen's. Entre 1998 et 1999, elle a été auxiliaire juridique du juge Beverley McLachlin. Par ailleurs, elle a exercé auprès de Scott & Oleskiw à Toronto. Elle continue d'être activement impliquée dans les services communautaires avec une variété d'organisations. Elle a également enseigné à l'Université Queen's, Faculté de droit et à l'Université de Carleton, Département de droit.

SESSION 1.3 **WILLIAM J. BRUNSON, ÉTATS-UNIS**

SESSION 3.1



William J. BRUNSON est directeur des projets spéciaux auprès du National Judicial College (NJC), où il se consacre au développement des activités, organise des ateliers de développement des facultés, gère des programmes internationaux et supervise de nombreux projets de subventions principalement liés à l'élaboration des programmes de formation des juges. Avant cela, il a été directeur académique du collège. Il a également été représentant de programme et coordonnateur de programme dans le

cadre d'une aide du Bureau of Justice Assistance en 1992. M. Brunson a obtenu sa Licence de l'Université de Nevada, à Reno et son J.D. de Willamette University College of Law où il a travaillé comme rédacteur en chef adjoint pour la revue *Willamette Law Review*. Avant de rejoindre le NJC en 1997, il s'est exercé en pratique privée. Il est par ailleurs membre du Barreau de l'État du Nevada. En 1999, il lui a été décerné la récompense President's Special Service par la National Association of State Judicial Educators (NASJE). Il a occupé le poste de président de la NASJE entre 2004 et 2005. Il est un ancien membre du conseil du Barreau d'État du comité CLE de Nevada et est co-auteur et co-éditeur de nombreuses publications, notamment «Human Trafficking: What Judges Need to Know» (2013); «Immigration

Consequences of Criminal ‘Convictions’» (2010); «Resource Guide for Managing Complex Litigation» (2010); «Presiding over a Capital Case: a Benchbook for Judges» (2009); et «Strategies for Addressing the DWI Offender: 10 Promising Sentencing Practices» (2005). Il a enseigné dans des facultés, au niveau national et international, sur les principes et la pratique de la formation des adultes (également appelé formation des formateurs) et l’élaboration des programmes.

SESSION 1.1 JOHN BYRNE, AUSTRALIE



Le juge John Byrne est diplômé en arts et en droit de l’Université de Queensland. Il a également obtenu une maîtrise en droit de l’Université de Michigan. Le juge Byrne commence sa profession en tant qu’avocat en 1974. Il est nommé conseiller de Queen en 1982. En 1989, il est nommé à la Cour suprême de Queensland. Il est l’ancien président de l’institut australien d’administration judiciaire et préside le conseil du National Judicial College d’Australie. En 2013, le juge Byrne est nommé

Officier de l’Ordre d’Australie (Division générale) pour les services distingués qu’il a rendu à la magistrature et au droit.

SESSION 2.1 CHESELDEN GEORGE V. CARMONA, PHILIPPINES



Le Dr Cheselden George V. Carmona est maître de conférences à la Philippine Judicial Academy et aux écoles de droit des Philippines. Il a fourni des conseils techniques sur les réformes électorales et le règlement des différends électoraux aux organismes de gestion électorale des Philippines, du Kenya, du Nigéria, de l’Ouganda, du Zimbabwe, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, entre autres.

Le Dr Carmona a plus de 15 ans d’expérience

en consultation technique et gestion de projets. Il a été chef du projet de réforme judiciaire et de lutte contre la corruption de 4 ans des Philippines, destiné à offrir des formations et l’assistance technique aux juges, procureurs et enquêteurs. Il a participé à l’automatisation et/ou la conception des systèmes de gestion des cas des commissions électorales des Philippines, du Kenya et du Zimbabwe. Il a également aidé à gérer un programme de renforcement des capacités s’étendant sur plusieurs années pour l’Association des médiateurs asiatiques et ses institutions membres. Le Dr Carmona possède une vaste expérience en évaluation de la gouvernance, notamment l’évaluation des risques d’un projet de développement basé sur la communauté nationale aux Philippines; l’évaluation de la mise en œuvre d’un programme d’accès à la justice au Pakistan; l’évaluation des besoins de renforcement des capacités de l’Association des médiateurs asiatiques (régionale, Asie) et les diagnostics des capacités de plusieurs organismes de gestion des élections en Asie et en Afrique.

SESSION 1.10 PAMELA CASEY, ÉTATS-UNIS



Pamela CASEY, consultante principale en recherche judiciaire du National Center for State Courts (NCSC), est titulaire d’un doctorat en psychologie. Depuis son admission au NCSC en 1986, elle a dirigé de nombreux projets de recherche et de politique à l’échelle nationale sur une variété de sujets judiciaires comme la mesure de la performance des tribunaux, la confiance publique envers le système de justice, la gestion de la sécurité judiciaire et des urgences, et la réponse des

tribunaux aux personnes qui ont besoin de services. Le Dr Casey a été directrice associée de la recherche pour le NCSC, directrice de l’institut Best Practices Institute du NCSC et dirige actuellement des

projets sur l’accès à la justice; l’utilisation des pratiques fondées sur les preuves lors de l’avant-procès, de la détermination de la peine et dans les systèmes correctionnels communautaires; et la recherche cognitive et en neuroscience liée à la prise de décisions en matière judiciaire. Elle soutient également les comités sur l’accès, l’équité et confiance publique et la justice pénale de la Conférence des juges en chef et de la Conférence des administrateurs judiciaires d’États dans leurs travaux visant à élaborer et à disséminer les déclarations et recommandations politiques nationales aux tribunaux étatiques.

SESSION 2.4 VICTOR MANUEL CASTRO BORBON, MEXIQUE



Victor Manuel CASTRO Borbon est spécialisé en administration publique, expérimenté en analyse politique, planification stratégique, gestion de projets, et expert international en affaires institutionnelles. Il est responsable du processus de conception et de la direction, coordination, mise en œuvre, exécution et surveillance générales des programmes gouvernementaux. Il apporte une perspective internationale à la performance des tribunaux

en mettant en œuvre des stratégies et meilleures pratiques afin de renforcer la performance et d’améliorer les services pour le secteur judiciaire et ses utilisateurs. Il est actuellement chef du bureau du secrétaire de l’administration publique de Mexico, et membre du Conseil d’Amérique du Nord de l’Association internationale pour l’administration des tribunaux (AIAT). Castro a travaillé dans le système judiciaire pendant neuf ans. Lors de la dernière élection présidentielle et fédérale au Mexique, il a été nommé auprès du Tribunal électoral fédéral, tribunal constitutionnel spécialisé, comme chef de la Division des affaires internationales, où il a dirigé une équipe de travail internationale et expérimentale dans la conception d’une méthodologie pour la certification des tribunaux sur la base des indicateurs internationaux d’excellence de la performance. Il a été le principal conseiller du président de la magistrature en matière de transparence, d’ouverture du gouvernement, d’accès et de contrôle avancé des informations. Il a siégé à la Cour suprême de justice de Mexico pendant deux mandats et occupé le poste de directeur général des Affaires nationales et internationales pendant sept ans. Nommé coordonnateur national des opérations pour l’Association mexicaine des administrateurs de justice (AMIJ), il a reçu de nombreuses reconnaissances. Il a travaillé directement pour le président du Mexique (2001–2005).

SESSION 1.2 MAUREEN E. CONNER, ÉTATS-UNIS



Le Dr Maureen E. Conner est une professeure agrégée et directrice du programme d’administration judiciaire et du projet JERITT à l’École de justice pénale de l’Université de l’État du Michigan (MSU). Le Dr Conner s’est jointe à l’université MSU en 1991 où elle était responsable de la création de la base des concepts fondamentaux pour la formation du pouvoir judiciaire, ce qui a conduit à la publication de nombreuses monographies, de plusieurs guides ressource

et articles. Elle a également lancé le programme de maîtrise en science et deux programmes de certificat en administration judiciaire. Le Dr Conner effectue des consultations pour des tribunaux et autres organisations judiciaires aux niveaux national et international. Tout récemment, elle a travaillé au Département de la justice D’Abu Dhabi et la magistrature de l’Ukraine. Son expertise en recherche et assistance technique concerne les domaines suivants: encadrement et perfectionnement professionnel; programmes complets d’études, programme et formation des enseignants; renforcement des capacités institutionnelles; vision et planification stratégique; et leadership du pouvoir judiciaire. Avant de faire partie du personnel de la MSU,

le Dr Conner a été responsable du programme de formation de l'institut judiciaire de la Cour suprême du Michigan et directrice de la formation pour la Cour suprême de l'Illinois, le Bureau administratif des tribunaux. Elle est titulaire d'un doctorat en sociologie, une maîtrise en administration publique et une licence en justice pénale.

SESSION 1.8 JEREMY COOPER, ROYAUME-UNI



Le professeur COOPER est le directeur britannique de formation des juges au Judicial College, basé à Londres. Il est également juge de l'Upper Tribunal et du First Tier Tribunal (santé mentale). Formé à l'Université de Cambridge et à l'Institut universitaire européen, à Florence, il a pratiqué le droit au Barreau de Londres et au Camden Community Law Centre avant de s'engager dans une carrière académique.

De 2004 à 2009, il a été président régional (sud) du Mental Health Review Tribunal, puis juge du tribunal régional. Il a également dirigé le Mental Health Act Implementation Group, une nomination ministérielle, et offert des consultations sur le développement des services juridiques aux gouvernements d'Australie, de Chine et du Timor oriental. Le professeur Cooper a énormément écrit sur une grande variété de sujets, notamment la formation juridique et le droit d'intérêt public. Il est co-directeur d'un programme de formation innovant, sur l'éthique judiciaire et le métier de juge, qui a été mené à bien dans un certain nombre de pays à travers le monde.

SESSION 1.9 SYLVAIN COUTLEE, CANADA

En 1981, Sylvain COUTLEE a obtenu la Licence en relations industrielles de l'Université McGill. Il a achevé ses études à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke en 1984 et a été admis au Barreau en 1986. Il a pratiqué le droit à Laval, auprès du cabinet d'avocats de Parent Coutlée. Ses principaux domaines d'activité ont été le droit immobilier et le droit de la construction. Il a été nommé à la Cour du Québec en 2006. Depuis 2009, il est chargé, au sein de la Cour du Québec, de la formation des juges dans le cadre des conférences de règlement judiciaire.

SESSION 3.2 TOM CRABTREE, CANADA



Tom CRABTREE est le juge en chef de la Cour provinciale de Colombie-Britannique. Né à Londres et élevé à Fraser Valley dans la province de Colombie-Britannique, il devient avocat en 1984 et a été partenaire du cabinet d'avocat à Fraser Valley. Il a été nommé juge de la Cour provinciale en 1999 et juge en chef de la Cour provinciale en 2010. Le juge en chef Crabtree a été impliqué dans la formation continue des juges, étudiants en droit et avocats. Il a dirigé le comité provincial

de formation judiciaire et présidé le comité de révision de la formation qui a évalué la prestation de services de formation pour le compte de la Cour. Il s'adresse fréquemment aux organisations communautaires sur des questions liées à la Cour provinciale et au système de justice. En juillet 2013, le juge en chef Crabtree a été nommé au conseil d'administration de l'Institut national de la magistrature.

SESSION 2.1 MARCELO NAVARRO RIBEIRO DANTAS, BRÉSIL



Marcelo DANTAS est juge de la Cour d'appel fédérale brésilienne — Tribunal Regional Federal da 5ª Região, située à Recife dans l'État de Pernambuco, au Brésil. Il a également été juge suppléant de la Cour d'appel électorale fédérale du Brésil. Dantas est directeur de l'École judiciaire fédérale - Escola da Magistratura Federal da 5ª Região. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en droit de la Pontificia Universidade Católica de São Paulo, à São Paulo, au Brésil. Il est professeur agrégé de droit à l'Universidade Federal do Rio Grande do Norte, à Natal, dans l'État de Rio Grande do Norte, au Brésil. Auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le droit brésilien, Dantas est ex-procureur fédéral et ancien avocat.

SESSION 3.1 T. BRETTEL DAWSON, CANADA



Le professeur T. Brett Dawson est la directrice académique (et directrice intérimaire de formation) de l'Institut national de la magistrature du Canada, basé à Ottawa. Elle joue également un rôle de leadership dans les domaines de l'élaboration des programmes, la formation des enseignants judiciaires et l'intégration continue du contexte social (égalité et diversité) au niveau de l'INM. Elle a récemment participé, en tant que conseiller principal, à l'élaboration de plusieurs nouveaux cours à l'INM, notamment Art and Craft of Judging; Your Sophomore Years et Good Judgment. Elle coordonne également le partenariat de formation de l'INM avec la section canadienne de l'Association internationale des femmes juges (formation visant l'égalité des sexes). Elle a activement participé à l'élaboration du programme international de l'INM, travaillant avec des institutions de formation judiciaire dans plusieurs pays, notamment le Ghana et les Philippines. Elle est l'auteur des Guides de formation judiciaire de l'INM. Elle est professeure agrégée de droit à l'Université Carleton à Ottawa où elle a été chef du Département de droit entre 1994 et 1999. La professeure Dawson a obtenu son Baccalauréat en droit (avec distinction) de l'Université de Canterbury, Nouvelle-Zélande et sa Maîtrise en droit de l'Osgoode Hall Law School à Toronto, au Canada. Elle a été invitée comme avocate et sollicitrice de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande en 1983.

SESSION 2.4 COLIN DOHERTY, NOUVELLE-ZÉLANDE



Colin DOHERTY est un kiwi. Il a été avocat pratiquant pendant 20 ans avant d'être nommé juge du tribunal de district de Nouvelle-Zélande en 1997. Il est juge suppléant du tribunal en charge des questions environnementales et juge de la Haute Cour des Îles Cook. Il a été juge adjoint de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande et juge de la Cour suprême de Samoa. Au cours des 15 dernières années, Doherty a occupé un certain nombre d'importants postes administratifs au tribunal de district et est actuellement juge exécutif national. Il s'est pendant longtemps intéressé à l'architecture, aux systèmes et à l'administration des tribunaux. Depuis les tremblements de terre de Christchurch de février 2011, il a présidé le groupe de référence judiciaire des tribunaux en charge du relèvement après le séisme. Il est président du cadre international du comité d'excellence judiciaire du tribunal de district. Doherty a présenté des communications dans le cadre de conférences, séminaires et ateliers sur des questions d'administration judiciaire en Nouvelle-Zélande et Australie et lors des conférences de règlement judiciaire dans ces pays, au Samoa, en Amérique du Nord et lors de la conférence de l'IOJT de 2007 à Barcelone.

SESSION 2.4 **JAN-MARIE DOOGUE, NOUVELLE-ZÉLANDE**



Jan-Marie DOOGUE est juge en chef du tribunal de district de Nouvelle-Zélande, nommée en 2011. Elle a la responsabilité d'un banc de 185 juges. Avant cela, elle a été juge auprès des tribunaux de district et de la famille de Nouvelle-Zélande. En 1997, elle reçoit un mandat de jury et est nommé juge suppléant du tribunal en charge des questions environnementales en 2011. Depuis sa nomination au banc en 1994, la juge en chef

Doogue a été activement impliquée dans l'administration et la réforme du système judiciaire, et a reçu un certain nombre de nominations aux comités de révision des aspects du droit pénal et familial. En 2001 - 2002, elle est la représentante judiciaire de Nouvelle-Zélande à La Haye sur les aspects civils d'enlèvement international d'enfants. De 2003 à 2007, elle a été présidente du comité de rédaction du traité international sur la pension alimentaire pour enfants à La Haye, et en 2007, vice-présidente de la 21e session diplomatique de la Conférence de La Haye de droit international privé. En 2009, elle a été présidente de la commission de la Conférence de La Haye de droit international privé (Convention Recouvrement des aliments). La juge en chef Doogue a présenté des communications lors de conférences internationales sur l'administration judiciaire et sur des questions comme la pension alimentaire pour enfants et les relations de propriété. Elle a participé aux groupes de travail sur la diversité judiciaire et les nominations au banc du tribunal de district. La juge en chef Doogue s'intéresse beaucoup aux langues et aux questions de culture. Elle s'exprime parfaitement en français et allemand.

SESSION 1.1 **WILLIAM F. DRESSEL, ÉTATS-UNIS**



Le juge Bill DRESSEL a occupé le poste de président du National Judicial College (NJC) à Reno, dans le Nevada, depuis novembre 2000. Il a été nommé juge dans le 8e district judiciaire de Colorado en 1978 et a occupé cette fonction jusqu'en 2000. En 1966, il reçoit son autorisation de pratiquer le droit et continue de s'exercer en pratique privée jusqu'en 1978. Il a obtenu son J.D. de l'École de droit de l'Université de Denver et la Licence du Cornell College. Le juge Dressel

est le principal auteur des Trial Management Standards (Normes de gestion des procès) adoptées par l'ABA en 1992 et a enseigné à l'École de droit de l'Université de Denver. Il a pris la parole lors de divers programmes d'entité de justice sur des sujets très variés au fil des ans, notamment la gestion du volume des dossiers, les questions préliminaires au procès, l'affaiblissement de l'appareil judiciaire, l'équité procédurale et le processus de changement dans le leadership/la direction du tribunal.

SESSION 3.1 **ALISTAIR DUFF, ÉCOSSE**



Le shérif Alistair JM Duff a été admis comme solliciteur en 1977. Il a travaillé comme procureur général adjoint (procureur public) entre 1977 et 1981 à Lanark, Hamilton, Glasgow, Edinburgh et Crown Office (le siège de l'autorité judiciaire écossaise). De 1981 à 2004, il s'est exercé en pratique privée à Edinburgh comme solliciteur spécialisé en défense pénale. En 1993, il a été chargé de représenter les deux nationaux libyens accusés de la destruction du vol 103 de la Pan Am

au-dessus de Lockerbie et du meurtre de 270 personnes dans l'avion et au sol. Par la suite, entre 1999 et 2002, il a représenté Abdelbaset Ali Mohamed Al Megrahi lors du procès et du processus d'appel aux Pays-

Bas. Il a obtenu la qualification d'avocat solliciteur avec droits criminels d'audience en 1993 et a conduit des cas devant la Haute Cour de justice. Il a été nommé shérif résident à la Sherrif court à Dundee en 2004 et directeur adjoint de l'institut judiciaire de l'Écosse en 2011. Autrefois: membre du Law Society Council, membre du Conseil de la société de solliciteurs aux Cours suprêmes, membre du comité McInnes sur la réforme de la justice sommaire (Gouvernement écossais) et membre de la Commission en charge des prisons McLeish (Gouvernement écossais).

PLENARY 1.0 **CHRISTINE M. DURHAM, ÉTATS-UNIS**



La juge Christine Durham travaille à la Cour suprême de l'Utah depuis 1982 et a occupé le poste de Juge en chef de 2002 à 2012. Elle a obtenu son A.B. du Wellesley College et un J.D. de l'Université Duke, où elle est membre émérite du Conseil d'administration. Elle est l'ex-présidente de la Conférence des juges en chef des États-Unis et également l'ex-présidente du Conseil de l'Association du Barreau américain sur la formation juridique et les admissions au Barreau, l'entité qui accrédite les écoles de droit

américaines. La juge Durham a été activement engagée à la formation des juges et a été l'une des fondatrices de l'Institut de leadership en matière de formation judiciaire. Elle a aidé à créer et à diriger la Coalition de l'Utah pour la promotion du civisme et de la formation au service et a fait partie de la Commission de l'Utah sur l'éducation civique. Elle a été reconnue à l'échelle nationale pour ses travaux dans le domaine de la formation judiciaire et pour ses efforts d'améliorer l'administration de la justice. En 2007, elle a reçu la récompense William H. Rehnquist Award pour l'excellence judiciaire du National Center for State Courts; en 2008, elle a reçu la récompense «Transparent Courthouse» pour ses contributions à la responsabilité et administration juridiques de l'Institute for the Advancement of the Legal System. En 2012, la juge Durham a reçu le huitième prix annuel Dwight D. Opperman de l'excellence judiciaire. Elle fait actuellement partie du groupe de travail ABA sur l'avenir de la formation juridique et en tant que membre du Conseil consultatif du projet de formation des avocats de demain de l'Institute for the Advancement of the American Legal System.

SESSION 1.9 **LINE DUROCHER, CANADA**



Line DUROCHER est conseillère principale auprès de l'Institut national de la magistrature depuis 2008. Native de Montréal, elle achève sa licence en droit en 1997 à l'Université de Montréal et est admise au Barreau du Québec en 1978. Elle est spécialisée en règlement de litiges en pratique privée, à la chambre des notaires et au Fonds de responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, et pendant plus de 20 ans, elle a assuré la défense des professionnels poursuivis en justice (avocats,

notaires et géomètres) devant des tribunaux civils et disciplinaires. Depuis 1992, elle enseigne à l'École du Barreau du Québec les sujets comme les compétences en procédure, la rédaction et recherche juridiques, les preuves, la responsabilité civile, l'éthique et la déontologie, selon la méthode d'«apprentissage par la pratique». Elle enseigne également l'éthique, la déontologie et le contexte social du droit à l'École du Barreau. En plus de la pratique du droit et de l'enseignement, Mme Durocher s'intéresse à la communication et à la rédaction de scénarios. En 2003, elle obtient un diplôme en rédaction de scénarios à l'Université du Québec et en 2004, elle obtient un diplôme de l'Institut national de l'image et du son de Montréal (INIS).

SESSION 1.4 MARY FRAN EDWARDS, IRLANDE**SESSION 1.5**

Mary Fran Edwards a plus de 30 années d'expérience dans le domaine de la formation juridique postérieure à l'admission. Elle travaille comme experte en renforcement des capacités judiciaires sur le projet Strengthening the Lesotho Justice Sector Project, et a été avant cela responsable adjointe en charge du projet JEDI (Judicial Education and Development Institute) du programme JALEA (Justice and Law Enforcement Assistance Program) à Bagdad, en Irak. Elle a travaillé comme directrice académique de l'U.S.

National Judicial College, dans l'élaboration et la gestion des cours de formation judiciaire qui couvrent des programmes de droit international et comparé. Depuis la fin de ses études à l'École de droit de l'Université Northwestern à Chicago, elle a travaillé avec des institutions nationales de formation judiciaire et juridique sur le renforcement des institutions, les nouvelles méthodologies et l'élaboration des programmes, les cours de formation des formateurs, la conception des voyages d'études et d'autres activités stratégiques à longue portée. Elle a occupé des postes de gestion de l'éducation auprès du National Judicial College, de l'Association of Trial Lawyers of America, dans le district du Barreau de Columbia. Depuis 2002, elle a travaillé sur des projets liés à l'État de droit hors des États-Unis, c'est-à-dire en Mongolie, en Égypte, au Kirghizstan, en Irak, en Roumanie, au Soudan, au Kosovo, en Ukraine et au Lesotho, aidant des instituts de formation judiciaire à élaborer et à appliquer un programme de perfectionnement professionnel continu. Elle a rédigé plus de 20 articles, la plupart portant sur la formation juridique et judiciaire continue. Mme Edwards a présenté des exposés à plus de vingt conférences, pas seulement aux États-Unis, mais également en Mongolie, en Afrique du Sud, au Mexique, en Angleterre, au Liban, au Ghana, en Inde, en Australie, en France, au Zimbabwe, en Argentine et en Suisse. Elle réside dans le comté de Sligo, en Irlande.

SESSION 3.3 KAREN ELTIS, CANADA

La professeure Karen ELTIS fait partie des professeurs permanents de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (Section de droit civil) et professeure agrégée adjointe de la Faculté de droit de Columbia (NY). Ex-directrice du Centre des droits humains et du Programme national bi-judiciaire, Karen est spécialisée en droit et politique de l'Internet, éthique et droit constitutionnel comparé. Elle a été conseillère principale à l'Institut national de la magistrature et a enseigné à l'Université

McGill, Université de Montréal (Faculté de médecine), et au Centre interdisciplinaire, Herzlia (Israël). Parlant couramment français, anglais, hébreu, espagnol et roumain, professeure Eltis est titulaire de plusieurs diplômes en droit de l'Université McGill, de l'Université hébraïque de Jérusalem et de la Faculté de droit de Columbia (Bourse Harlan Fiske Stone). Elle a été auxiliaire juridique du juge en chef Aharon Barak de la Cour suprême d'Israël. Avant de faire partie des professeurs de l'Université d'Ottawa, Karen a été associée au contentieux dans la ville de New York, consacrée au règlement de litiges internationaux. Sa recherche sur la vie privée a été récemment citée par la Cour suprême du Canada (dans A.B. v. Bragg). Le dernier livre de Karen est intitulé «Courts, Litigants and the Digital Age» (Tribunaux, plaideurs et l'Ère du numérique) (Irwin Law, 2012).

PLENARY 1.0 JEREMY D. FOGEL, ÉTATS-UNIS

Le juge FOGEL est directeur du Centre fédéral de la magistrature. Il est juge du tribunal de district des États-Unis auprès du district du nord de Californie. Auparavant, il a été juge auprès des tribunaux municipaux et supérieurs du comté de Santa Clara, en Californie. Le juge Fogel a obtenu un B.A. de l'Université Stanford et un J.D. de la Faculté de droit de Harvard, avant de se joindre au secteur privé. Il a été chargé de cours en développement humain à l'Université d'État

de San Jose de 1977 à 1978. Il a été mandataire dirigeant dans le cadre du projet Mental Health Advocacy Project de 1978 à 1981 et directeur exécutif de 1980 à 1981. Il donne également des cours à la Faculté de droit de Stanford.

SESSION 1.4 PETER GOLDSCHMIDT, LUXEMBOURG**SESSION 1.5**

Peter Goldschmidt a été nommé directeur du Centre européen de la magistrature et des professions juridiques de l'IEAP à Luxembourg en 2005. Avant cette nomination, il a occupé les postes de chargé de cours principal et responsable du développement des activités au siège de l'IEAP à Maastricht (NL). M. Goldschmidt est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Copenhague. Il a travaillé comme chef de

section à l'Autorité de la concurrence et au Ministère de l'industrie danois, expert national détaché auprès de la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne, associé juridique du cabinet d'avocats américain Morrison & Foerster, et conseiller principal et chef par intérim du département international de l'École danoise d'administration publique. Depuis 1995, M. Goldschmidt a développé, mis en œuvre et géré de nombreux projets et activités d'institutions et de renforcement des capacités pour les États membres de l'UE. Depuis cette date également, il est directeur des projets d'assistance technique impliquant plusieurs pays de l'IEAP financés par le ministère luxembourgeois des affaires étrangères et mis en œuvre dans les pays des Balkans occidentaux plus la Turquie. Il dirige également un certain nombre de projets de renforcement des capacités financés par l'UE, notamment l'établissement d'une école régionale d'administration publique pour les républiques de l'ancienne Yougoslavie et deux programmes régionaux de développement de la coopération judiciaire entre les pays du Sud de la Méditerranée (Euromed Justice II et III). Il travaille également comme responsable du contrôle de la qualité de deux études comparées financées par l'UE sur la formation en droit européen des avocats de cabinets privés et le personnel d'administration des tribunaux et fait partie des membres du comité ad hoc d'experts de la Commission européenne sur la formation judiciaire.

SESSION 1.6 ANNE GOLDSTEIN, ÉTATS-UNIS

Anne Tierney Goldstein est directrice de formation en droits humains de l'Association internationale des femmes juges (AIFJ) depuis 1993. Elle a conçu la jurisprudence du programme d'égalité de l'AIFJ et a développé et dirigé des programmes de formation judiciaire dans 18 pays en Amérique centrale et du Sud, dans les Caraïbes, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe de l'Est. Elle s'intéresse depuis longtemps à l'évaluation des programmes en général et à l'évaluation de

la formation judiciaire en particulier, et a travaillé avec le Groupe de pratique des réformes juridiques et judiciaires de la Banque mondiale sur son rapport 2003 intitulé « Impact of Legal Aid: Ecuador »

(Impact de l'assistance juridique: Équateur). Mme Goldstein a travaillé pendant trois ans comme procureur auprès du Département américain de la Justice et deux ans avec le bureau d'Hogan and Hartson de Washington, D.C. avant d'entrer dans le secteur à but non-lucratif. Experte en droit international et droits des femmes, elle a enseigné des cours de premier cycle et dans des écoles de droit sur la femme et le droit, le droit transnational de la famille, et le droit comparé et droit international des femmes à l'Université de Georgetown et l'Université George Washington à Washington, D.C., et dans le cadre du programme d'été conjoint Oxford-George Washington relatif aux droits humains à Oxford, au Royaume-Uni. La Faculté de droit de Harvard l'a retenue comme Collaboratrice Wasserstein pour l'année 2011–2012; un programme qui «fait intervenir des procureurs éminents d'intérêt public à la Faculté de droit de Harvard pour conseiller les étudiants sur le service public».

SESSION 1.1 JENNY GREEN, AUSTRALIE



Jenny GREEN est la directrice académique du National Judicial College d'Australie. Son rôle consiste à conseiller les comités de planification chargés de l'élaboration de nouveaux programmes (face-à-face et en ligne) et de l'évaluation continue des programmes existants pour s'assurer que les meilleures pratiques en matière de techniques d'enseignement des adultes sont appliquées. Mme Green est consultante principale auprès de l'Université de technologie de Sydney et

dispense des cours de formation des adultes aux étudiants du premier, deuxième et troisième cycles. Elle possède une vaste expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, dans la facilitation ainsi que la planification stratégique. Son expérience en matière de consultation couvre les organisations du secteur public et privé en Australie, Asie et Moyen-Orient. En 2012, elle a été élue Conseillère indépendante de la ville de Sydney. Elle est également directrice et fait partie du conseil de TradeWinds, une organisation à but non-lucratif qui importe le thé et le café issus du commerce équitable à partir du Sri Lanka et du Timor oriental.

SESSION 2.4 DAN HALL, ÉTATS-UNIS



Daniel J. HALL est vice-président du National Center for State Courts, Division des services de consultation du tribunal à Denver, dans le Colorado. Il est responsable de la fourniture de l'assistance technique aux tribunaux d'État des États-Unis. En plus, il a offert des services de consultation judiciaire à l'échelle internationale, notamment en Australie, en Bulgarie, au Chili, au Costa Rica, à Guam, en Indonésie, en Malaisie, en Micronésie, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Nigéria, à Palaos, au Pérou,

aux Philippines, aux Îles Salomon, en Espagne et à Singapour. Avant d'être admis au Centre national, il a été directeur de la planification et de l'analyse pour le ministère de la magistrature du Colorado. À ce poste, il a travaillé comme directeur exécutif de la commission d'État sur la performance judiciaire. En étant au NCSC, il a dirigé la mise au point du CourTools, conduit la révision des normes sur les délais CCJ/COSCA/ABA et l'élaboration des principes d'administration judiciaire. Il travaille actuellement avec le consortium international pour l'excellence judiciaire afin de mettre en œuvre le cadre international pour l'excellence judiciaire.

OPENING CEREMONY MICHAEL G. HEAVICAN, ÉTATS-UNIS



Le juge en chef HEAVICAN a pris fonction en 2006. Il accède au système judiciaire étatique à partir du bureau du procureur du district du Nebraska, où il occupe le poste de procureur des États-Unis pour le district du Nebraska depuis sa nomination le 21 septembre 2001 par le président George W. Bush. Pendant la durée de son contrat avec le bureau du procureur des États-Unis, il travaille également comme premier assistant au procureur américain, responsable des affaires pénales et procureur par

intérim. Il a rejoint le bureau en mars 1991. Avant d'accéder au système judiciaire fédéral, Heavican a travaillé au bureau du procureur dans le comté de Lancaster, au Nebraska de 1975 à 1990 et procureur du comté de Lancaster de 1981 à 1990. Il est titulaire d'un B.A. de l'Université du Nebraska et d'un J.D. du Collège de droit de l'Université du Nebraska.

SESSION 1.7 RAINER HORNING, ALLEMAGNE



Le Dr Rainer Horning a accédé à la magistrature de l'État de Baden-Württemberg (Allemagne) en 2001. Il a effectué ses études juridiques à Passau, Toulouse et Freiburg de 1990 à 1995 et rédigé sa thèse doctorale sur les conséquences de l'annulation d'un contrat en allemand, français et droit unifié et a fait un stage de deux ans au tribunal de district de Baden-Baden. De 2001 à 2004, il a travaillé comme procureur pour les unités de lutte contre la criminalité économique et sur la route du Bureau du procureur du district

de Freiburg, comme juge civil et pénal au tribunal local de Titisee-Neustadt et comme juge pénal et chargé de l'exécution des sentences au tribunal de district de Freiburg. De 2004 à 2008, le Dr Horning a été affecté au Département de formation juridique et de formation judiciaire du ministère de la Justice de l'État de Baden-Württemberg à Stuttgart. Après un détachement au bureau du procureur général à Karlsruhe, il devient chef adjoint de l'unité de criminalité économique du bureau du procureur du district de Freiburg en 2009. Depuis 2011, il travaille comme directeur de l'Académie judiciaire allemande avec lieux de conférence à Trier (Rhineland-Palatinat) et Wustrau (Brandenburg). Il est membre du sous-groupe de travail «Formation des formateurs» du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ).

SESSION 1.3 GEORGINA JACKSON, CANADA



Georgina JACKSON est juge de la Cour d'appel de Saskatchewan depuis 1991. Elle est actuellement membre du conseil de l'Association canadienne des juges des cours supérieures; vice-présidente du comité de direction de cette association; membre judiciaire de la commission de réforme du droit de Saskatchewan; directrice de l'Institut canadien de l'administration de la justice (2001–2005, 2009); membre de l'équipe de révision annuelle du comité consultatif de révision du droit de l'insolvabilité; et membre

consultatif de la revue d'arbitrage et de médiation (Sherbrooke). La juge Jackson est ancienne co-présidente du Comité consultatif national sur l'éthique judiciaire (2001–2005); ex-présidente du Comité consultatif pour la nomination des juges (2000–2004), de même qu'ancienne associée de l'Institut national de la magistrature (1998–2004); directrice de l'Institut canadien pour l'administration de la justice (2001–2005); directrice de l'Association internationale des femmes juges (1998–2006); présidente de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (1988 à 1990); et présidente de l'Association du Barreau canadien (section de Saskatchewan) (1987–1988). Elle est auteur de nombreux articles sur une variété de sujets juridiques et judiciaires, notamment l'éthique juridique.

SESSION 1.10 **INGO KEILITZ, ÉTATS-UNIS**



Ingo KEILITZ est spécialiste de la réforme de la justice auprès de la Banque mondiale. Il a précédemment été consultant principal en recherche judiciaire auprès du National Center for State Courts à Williamsburg, en Virginie, où il a occupé plusieurs postes, notamment: conseiller en gestion de la performance des tribunaux, de 2005 à 2009; vice-président de 1990 à 1995; directeur exécutif de l'Institut pour la gestion des tribunaux (ICM), de 1990 à 1995; et directeur de l'Institut de santé mentale

et de droit, de 1981 à 1992. De 1995 à 2010, il a dirigé CourtMetrics, un cabinet de consultation en gestion spécialisé en mesure de la performance et en gestion du secteur de la justice. Il a été formé aux États-Unis et est titulaire d'un doctorat en psychologie expérimentale. En tant que chercheur, écrivain et consultant auprès des tribunaux et systèmes judiciaires à travers le monde, il a contribué à façonner le paysage de l'administration judiciaire. Il a considérablement contribué à l'élaboration des normes et mesures de la performance judiciaire, notamment le séminaire sur les normes de performance des tribunaux de première instance (1995) et CourTools (2005 et 2009). Son travail l'a conduit en Afrique, dans les Balkans, en Europe de l'Est, au Moyen-Orient, à Hong Kong et dans les Caraïbes. Keilitz est auteur de plus de 100 articles, monographies, chapitres de livre et livres sur la planification, le leadership, les normes et mesures de la performance, l'administration de la justice, la santé mentale et le droit, et la formation judiciaire.

WELCOME AND INVITATION FROM THE CHIEF JUSTICES OF THE WORLD CONFERENCE

GEETA GHANDI KINGDON, ANGLETERRE



Geeta Gandhi KINGDON est professeure à l'Institut de formation de l'Université de Londres où elle assure actuellement la présidence de «Education Economics and International Development» (économie de l'éducation et développement international). Elle a un baccalauréat ès sciences en économie obtenu de la London School of Economics et une maîtrise et un doctorat de l'Université d'Oxford. Ses sujets de recherche sont l'économie de l'éducation, l'économie du travail et l'économie du bonheur. Elle

conseille les gouvernements et les organismes donateurs (p.ex., la Banque mondiale, l'UE et le Ministère britannique du développement international) sur leur aide liée à l'éducation en faveur des pays en développement. Elle fait partie du comité de rédaction de plusieurs revues économiques. La professeure Kingdon est également présidente de l'école City Montessori School (CMS) basée à Lucknow en Inde. Selon le Livre Guinness des records, la CMS est la plus grande école du monde avec actuellement plus de 47000 étudiants. Celle-ci est également la seule école au monde à avoir reçu le Prix UNESCO de l'éducation pour la paix. En 2010, le Dalai-Lama a décerné à cette école le prix «Espoir de l'humanité». L'école organise la Conférence internationale des juges en chef du monde, qui rassemble des juges en chef ou leurs principaux représentants pour se concerter sur les questions liées au bien-être de l'enfant, en particulier la création d'un monde plus sûr et meilleur pour les enfants des générations à venir. Au cours des 13 dernières années, 584 juges en chef et juges de 109 pays ont participé à cette conférence.

SESSION 1.4 **LAVDIM KRASNIQI, KOSOVO**

SESSION 1.5



Lavdim Krasniqi est directeur de l'Institut judiciaire du Kosovo (KJI) à Prishtina, au Kosovo depuis 2007. Il est responsable de la direction du KJI, supervise le personnel constitué de 24 membres, travaille avec le système judiciaire et les donateurs internationaux et gère d'importantes questions de réforme judiciaire du pays. Le KJI est l'institut de formation judiciaire au Kosovo responsable de la formation continue des juges, procureurs et autres intervenants du système judiciaire. Le KJI prépare également

les candidats pour les nouveaux postes de juge et procureur à travers le programme de formation initial de l'institut. M. Krasniqi s'est rendu dans de nombreux pays à travers l'Europe et autres régions du monde pour entretenir les juges sur les meilleures pratiques et a eu une influence significative sur l'incorporation des normes internationales relatives aux droits humains aux programmes de formation du KJI. Il est un dirigeant de la communauté judiciaire du Kosovo et un professeur de droit à l'Université de Prizren et à l'UBT College au Kosovo. Avant de devenir directeur du KJI, M. Krasniqi a travaillé comme juge au Kosovo.

SESSION 2.3 **LJILJANA LALOVIĆ, BOSNIE-HERZÉGOVINE**



Ljiljana LALOVIĆ a achevé ses études à la Faculté de droit de Sarajevo en 1984. Elle possède une vaste expérience de travail, en collaboration avec les autorités administratives aux niveaux de la municipalité et de la république, pour la résolution des questions se rapportant au statut de citoyenneté. Elle a travaillé comme juriste au Tribunal de district de Sarajevo-Est jusqu'en 2000, année où elle devient chef du département

en charge des étrangers au ministère de Bosnie-Herzégovine chargé des droits humains et réfugiés. Membre des groupes de travail sur le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-est, la juge Lalović a rédigé de nombreuses lois applicables aux questions d'asile et au traitement des victimes du trafic des êtres humains. Elle participe aux séminaires sponsorisés par la Commission européenne sur des thèmes comme le règlement des conflits, la gestion administrative, la protection des droits humains et la mise en œuvre de la Convention européenne sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En 2003, elle a été nommée juge du tribunal municipal de Sarajevo de droit civil. Elle a travaillé comme vice-présidente et ensuite comme présidente du comité de direction du Centre pour la formation des juges et procureurs de la Fédération de Bosnie-Herzégovine de 2008 à 2013. En 2008, la juge Lalović a été nommée juge du tribunal de Bosnie-Herzégovine, où elle travaille sur le traitement des affaires civiles et administratives. Tout récemment, elle a contribué à la rédaction du Cahier d'audience de la propriété intellectuelle du système judiciaire de Bosnie-Herzégovine, publié en mars 2013.

SESSION 1.10 **STEVE LEBEN, ÉTATS-UNIS**



Steve LEBEN est juge de la Cour d'appel du Kansas et ancien président de l'American Judges Association (AJA). Il a été pendant près de 14 ans juge de première instance de juridiction générale avant d'être transféré à la chambre d'appel il y a six ans. Leben est co-auteur de deux livres blancs AJA: un livre blanc paru en 2007 sur l'équité procédurale (co-auteur avec le juge de première instance Kevin Burke) et un livre blanc publié en 2012 sur la prise de décision en matière judiciaire

(co-auteur avec Burke et la psychologue Pam Casey). Ensemble, Leben et Burke s'adressent à plusieurs milliers de juges sur ces sujets depuis 2007. Leben est éditeur de Court Review, la revue de l'American Judges Association, depuis 1998. Il est également co-fondateur du site Web, ProceduralFairness.org.

PLENARY 1.0 JOYCE LOW, SINGAPOUR



Joyce Low a été nommée juge de district de la République de Singapour en 2006. Elle est également directrice de la Division de planification stratégique et de formation des tribunaux de première instance qui traite 95% de la charge de travail du pays. Elle dirige le déroulement de la formation des juges de tribunaux et fait partie de l'équipe de direction des tribunaux de première instance. La juge Low est la présidente du comité de résolution extrajudiciaire des litiges (ADR),

responsable de l'extension de l'ADR aux tribunaux et de l'amélioration des services ADR. Elle a précédemment travaillé comme directrice du Centre primaire de résolution des litiges des tribunaux en charge de la médiation en matière civile et a fait partie du conseil consultatif du Ministère de la Justice responsable de l'ADR. La juge Low s'intéresse depuis longtemps à la formation et pédagogie, en particulier au domaine de l'ADR. Elle est formatrice en chef, encadreur et évaluatrice auprès du Centre de médiation de Singapour et examinatrice externe et tutrice de l'Institut de formation juridique de Singapour, qui prépare les étudiants pour les examens du Barreau. Elle a dirigé les programmes de formation en médiation destinés aux juges dans divers pays en Asie. Elle a obtenu une maîtrise en droit de la Faculté de droit de Harvard où elle a travaillé comme chercheur invité et attachée d'enseignement du programme d'études supérieures, et chercheur associé du Harvard Negotiation Project.

SESSION 2.1 DAVID AMILCAR SHIKOMERA MAJANJA, KENYA



Le juge David Amilcar Shikomera Majanja a été nommé juge de la Haute Cour du Kenya en 2011. Il a été formé à l'école Hill School, à Eldoret et à l'école Alliance High School. Il a étudié le droit à l'Université de Nairobi où il achève ses études avec un baccalauréat de droit en 1996. Il est également titulaire d'une maîtrise en droit du commerce et de l'investissement internationaux en Afrique de l'Université de Pretoria. Après son admission

au Barreau en 1998, le juge Majanja a travaillé pour le cabinet Mohammed and Muigai Advocates, où il est devenu partenaire. Il a également travaillé pour le cabinet Onyango and Ohaga Advocates. Il a fondé le cabinet Majanja Luseno et Company Advocates en 2007. Au cours de son exercice en tant qu'avocat, le juge Majanja s'est distingué en matière civile, commerciale et de contentieux d'intérêt public. Il a été conseiller assistant pour la commission d'enquête sur la violence post électorale de 2007 («la Commission Waki»). En 2010, il a été élu pour faire partie du comité de discipline des avocats créé dans le cadre de la loi sur les avocats. Le juge Majanja a énormément publié sur les questions juridiques contemporaines. Le premier poste qu'il a occupé a été à la Division des droits constitutionnels et humains de la Haute Cour au tribunal de droit de Milimani, à Nairobi, où il est actuellement en service. En avril 2013, il est nommé chef de la division Ad Hoc pour le règlement des différends électoraux. Il est également membre du comité des règles et du comité de travail judiciaire pour la préparation des élections.

PLENARY 4.0 ANTHONY MANWARING, FRANCE



Anthony MANWARING est un procureur français actuellement affecté à l'École nationale de la magistrature (ENM) de France comme chef adjoint du Service international. Après être diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et de l'Université de droit d'Aix-en-Provence, il embrasse une carrière judiciaire en 1999. Tout d'abord nommé procureur d'État à Avignon, il se joint au parquet de Marseille en 2005 et se spécialise en criminalité financière. Depuis 2009, il a été impliqué

dans la coopération qui se développe entre l'ENM et les institutions de formation judiciaire à travers le monde, en particulier en Europe, dans le cadre du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) et des projets financés par la Commission européenne. Manwaring a coordonné l'organisation de la 5e Conférence internationale de l'IOJT, qui a été abritée par l'ENM et s'est déroulée à Bordeaux en 2011.

SESSION 2.1 AMY MCDOWELL, ÉTATS-UNIS



Amy McDOWELL est responsable du programme de formation auprès de l'Institute for Court Management au National Center for State Courts. Elle gère le programme ICM Fellows Program, le premier programme de certification de l'institut qui offre des formations en leadership aux professionnels judiciaires à travers les États-Unis et le monde. Elle dispense des cours et conduit la formation professorale de l'Institut, en personne et en ligne, en plus de conseiller les étudiants pendant

leur cursus de formation. Elle est également co-directrice du programme Election Law Program, un programme conjoint entre le NCSC et le Collège de la Faculté de droit William and Mary. Avant de se joindre au NCSC, McDowell a pratiqué le droit, se spécialisant en droit du travail et en sécurité publique. Elle a été conseillère-avocate de l'honorable Daniel A. Sarno, Jr., avec le Département américain du travail, Bureau des juges administratifs. De 2008 à 2012, elle a été rédactrice de la publication annuelle Future Trends in State Courts. Elle est titulaire d'un J.D. de l'Université de Richmond, un M.P.A. de l'Université Old Dominion, et un B.A. du Collège de William and Mary, et est une ICM Fellow. Elle est membre du Barreau de l'État de Virginie, de même qu'un membre associé du corps enseignant du Collège de Commerce et d'administration publique de l'Université Old Dominion, où elle enseigne des cours de premier et deuxième cycles en droit administratif, éthique, et droit urbain et politique publique.

SESSION 1.1 JANINE MCINTOSH, NOUVELLE-ZÉLANDE



Janine McIntosh s'est jointe à l'Institut d'études judiciaires (IJS) en 2008 comme conseillère pour l'éducation et le développement et occupe le poste de directrice de cet institut depuis 2012. Elle travaille avec le conseil de l'IJS et le système judiciaire pour mettre en œuvre la direction stratégique de l'Institut et la prestation des services de formation judiciaire en Nouvelle-Zélande. De 2001 à 2008, elle a été conseillère principale pour l'éducation et

le développement, et chef d'équipe de formation et perfectionnement juridique de l'Unité responsable du développement stratégique et de la politique de l'Agence des services juridiques. Elle a élaboré et mis en œuvre la stratégie d'information et de formation juridiques et a dirigé un ensemble d'initiatives, notamment la création de LawAccess, site Web d'accès aux informations juridiques, et la mise au point et distribution des kits de formation sur différents domaines du droit. Avant cela, Mme McIntosh a travaillé dans le secteur de l'éducation et des services

communautaires/sociaux. Elle est diplômée de l'Université d'Otago et de l'Université de Victoria de Wellington et titulaire d'un LLB, BA en psychologie et d'un diplôme d'enseignement de cycles supérieurs.

OPENING CEREMONY

PLENARY 4.0

CLOSING SESSION



MARY CAMPBELL MCQUEEN, ÉTATS-UNIS

Mary C. McQueen est présidente du National Center for State Courts depuis août 2004. Avant d'occuper ce poste, elle a été administratrice du tribunal de l'État de Washington de 1987 à 2004 et directrice des services judiciaires pour le Bureau de l'État de Washington de l'administrateur des tribunaux de 1979 à 1987. McQueen a été présidente de la Conférence des administrateurs judiciaires d'État de 1995 à 1996 et est l'ancienne présidente de l'Association du barreau américain/la Division de l'administration judiciaire. Elle est membre de l'Association du Barreau de l'État de Washington et a reçu le prix Herbert Harley de l'American Judicature Society en 2004. Ses réalisations sur le plan éducationnel sont la participation au programme en faveur des cadres supérieurs du gouvernement provincial et local, de l'École John F. Kennedy de gouvernement à l'Université de Harvard; et les diplômes obtenus de l'Université de Géorgie (BA) et de l'École de droit de l'Université de Seattle (JD). Elle est membre de la Cour suprême des États-Unis et des Associations du barreau de l'État de Washington.

SESSION 2.1 JOHN R. MEEKS, ÉTATS-UNIS



John R. MEEKS est vice-président de l'Institute for Court Management au National Center for State Courts. Il a été directeur de la Cour suprême de l'Ohio Judicial College de 1996 à 2006 et avocat principal à la Cour suprême du bureau de Floride de l'Administrateur judiciaire d'État de 1989 à 1996. Membre du Barreau de Floride, il a pratiqué le droit à Pensacola, en Floride, de 1985 à 1989. Meeks est ancien président du National Association of State Judicial Educators (août 2006 - août 2007). Il a également travaillé dans cette organisation comme président élu, vice-président, directeur régional du Midwest, président des comités de formation et des règles, et membre de plusieurs comités, notamment le comité d'encadrement. Meeks a fréquemment fait des présentations dans le cadre de programmes de formation du secteur judiciaire étatique et national sur des sujets comme l'éducation des adultes, la formation du corps enseignant, l'élaboration de programmes, et l'indicateur de types psychologiques de Myers-Briggs.

SESSION 1.3 MARY T. MOREAU, CANADA



La juge Mary T. MOREAU a été nommée au Cour du Banc de la Reine d'Alberta en 1994. Avant sa nomination, elle s'est exercée en droit pénal, constitutionnel et de règlement de contentieux des affaires civiles. La juge Moreau a dirigé le projet Cahier d'audience électronique de l'Institut national de la magistrature (INM) sur «Les droits linguistiques de l'accusé», un cahier d'audience conçu pour donner des instructions claires aux juges qui mènent la procédure pénale dans la langue officielle de l'accusé. Elle a codirigé le programme Droit pénal national du printemps de l'INM de 2008 à 2012. La juge Moreau est actuellement l'une des rédactrices judiciaires de la lettre électronique portant sur le droit pénal de l'INM qui est distribuée aux membres de la magistrature canadienne. Elle est l'ex-présidente (2011 - 2012) de l'Association canadienne des juges des cours supérieures et actuellement

la représentante de l'Alberta au Comité consultatif national d'éthique des juges de nomination fédérale.

SESSION 2.5 BARUCH NEVO, ISRAËL



Baruch NEVO est professeur de psychologie à l'Université d'Haïfa, en Israël. Ses domaines d'intérêt sont: sélection du personnel, intelligence humaine, douceur et tests psychologiques. Dans son travail, il combine les aspects théoriques et appliqués, indissociables. Nevo a publié plus de 100 articles et 10 livres. Par ailleurs, il travaille comme consultant auprès de plusieurs organismes gouvernementaux et auprès des sociétés internationales. Il obtient son doctorat de l'Université hébraïque à Jérusalem en 1972.

PLENARY 4.0 JOEL MWAURA NGUGI, KENYA



Le juge Joel NGUGI est juge de la Haute Cour du Kenya depuis 2011. Après avoir travaillé comme un professeur primé à la Faculté de droit l'Université de Washington, il retourne au Kenya pour siéger à la Haute Cour. Il obtient son premier diplôme en droit de l'Université de Nairobi, et sa maîtrise et son doctorat de l'Harvard. Il a pratiqué le droit au Kenya et au Massachusetts. Il a été nommé chef du Cadre de transformation judiciaire (JTF), chargé du rôle majeur de la mise en œuvre du JTF, de la coordination des activités de transformation judiciaire entre les tribunaux et de la conception et exécution de la stratégie de changement au sein de l'appareil judiciaire du Kenya. Par ailleurs, le juge Ngugi a été directeur intérimaire de l'Institut de formation judiciaire.

SESSION 1.4 GEETA OBEROI, MAURICE

SESSION 1.5



Le Dr Geeta Oberoi, actuellement directrice de l'Institut des études judiciaires et juridiques, à Maurice, a réalisé sa thèse de doctorat sur le développement du discours sur la formation judiciaire conjointement avec l'Université de Warwick, au Royaume-Uni, et l'Université de Delhi, en Inde. Elle a reçu la bourse du Commonwealth. Avant de se rendre à Maurice, elle a été proviseur du Lloyd Law College à Delhi. De 2010 à 2012, elle a été directrice académique de l'Académie judiciaire de Maharashtra à Mumbai, où elle a dispensé des formations à 2000 magistrats et juges de district de Maharashtra. En 2009, elle a été engagée comme consultante externe par Oxfam Novib, aux Pays-Bas, pour réviser la constitution de 31 pays africains dans le but de faire des suggestions aux OSC dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de règlement des litiges afin de protéger les droits économiques et sociaux. Elle est également intervenue comme consultante auprès de la Commission de droit de l'Inde pour recommander si l'Inde devait ou pas réguler les opérations d'infiltration par des chaînes de télévision privées. Elle a travaillé avec la police de Delhi pour former leurs effectifs sur le droit de la preuve. De 2004 à 2008, elle a travaillé à l'Académie judiciaire nationale à Bhopal, en Inde, où elle a conçu des modules de formation, aidé à l'élaboration de la stratégie nationale de formation des juges, du programme national de base, a présenté des rapports de recherche sur la formation des juges, développé des plans modèles de médiation, etc. De 2000 à 2004, elle a été chercheur associé à l'Institut de droit de l'Inde, à New Delhi, où elle a travaillé sur des projets de réforme judiciaire afin de trouver des solutions aux problèmes de retard dans les tribunaux indiens.

SESSION 2.1 **PEDRO ESTEBAN PENAGOS LOPEZ, MEXIQUE**



Pedro Esteban PENAGOS Lopez est juge au Tribunal électoral de la Magistrature fédérale de Mexico. Il est diplômé de la Faculté de droit à l'Université autonome nationale de Mexico (UNAM) et spécialisé en tenue de procès en amparo à l'Institut pour la spécialisation judiciaire. Il a achevé son programme doctoral en droit à l'Université panaméricaine (UP). Pendant 37 années de service à la Magistrature fédérale, il a occupé tous les postes disponibles.

Il a en effet été juge de district, secrétaire général adjoint en charge des accords à la Cour suprême de justice, juge de circuit et juge à la Chambre régionale du Tribunal électoral de la Magistrature fédérale à Mexico, entre autres. Depuis 2006, il est juge à la Chambre haute du Tribunal électoral, où il a souscrit au «Déclaratoire du président élu de Mexico», en faveur du président Enrique Peña Nieto. Le juge Penagos enseigne les recours en amparo et garanties constitutionnelles à l'UNAM et donne des cours sur les questions administratives et rurales à l'Institut de spécialisation judiciaire et à l'Institut pour la défense fédérale publique. À l'UP, il a enseigné des cours sur des sujets administratifs, civils et fiscaux. Il a également donné des cours sur le processus électoral et le processus d'un scrutin électoral. Il s'est exprimé à de nombreux séminaires et conférences organisés par le Sénat, des instituts, des instances électorales, et les universités de Mexico et à l'étranger. Il est auteur de nombreuses publications sur des questions constitutionnelles, électorales et de recours en amparo et co-auteur du livre «Droit général sur le système des méthodes de contestation des élections».

SESSION 1.2 **NATALIYA PETROVA, UKRAINE**



Nataliya I. PETROVA est directrice adjointe du Projet de justice FAIR financé par l'USAID et visant à soutenir les efforts de réforme judiciaire en Ukraine. Ancienne avocate de la défense pendant les 15 dernières années, elle a travaillé avec des programmes internationaux d'assistance technique afin de promouvoir la mise en œuvre des principes d'État de droit dans son pays d'origine. Le Projet de justice FAIR a un long historique de coopération avec la National School of Judges (NSJ) d'Ukraine. Celui-ci

a en effet contribué au développement institutionnel et à l'intégration des technologies modernes dans le but de répondre aux besoins de perfectionnement professionnel des juges et employés de tribunaux. Grâce à l'assistance d'experts de courte durée, ce Projet a contribué à l'élaboration de programmes sur l'éthique judiciaire, la rédaction d'avis judiciaire, la conduite professionnelle du personnel de tribunal et les cours de gestion des ressources humaines. Le succès le plus récent de ce Projet est l'établissement d'un programme conjoint avec l'Université d'État du Michigan en faveur de 40 chefs d'état-major sélectionnés dans différentes régions du pays. Mme Petrova a une expérience en enseignement, ayant dispensé des cours aux juges, avocats, personnel de tribunaux et étudiants sur la communication, l'accès au tribunal, l'éthique professionnelle, les médias et les relations entre les tribunaux.

SESSION 2.0 **ISABELLE POINSO, FRANCE**



Isabelle Poinso est juge principale, directrice adjointe, chef du service international de l'École nationale de la magistrature (ENM) à Paris. Elle débute sa carrière dans la magistrature française en 1994 et travaille comme procureur dans des tribunaux de district au sud de la France, avant sa nomination à l'École nationale de la magistrature (ENM) en 2008. En tant que chef du service international de l'ENM, ses missions

consistent à former les juges et procureurs étrangers, de même que les juges et procureurs français sur les questions internationales, et à entretenir la coopération avec des institutions de formation judiciaire à travers le monde. Isabelle Poinso a participé à plusieurs missions internationales et organisé de nombreux événements de haut niveau liés à la formation judiciaire en France et à l'étranger. Elle a développé un niveau élevé de coopération avec des institutions de formation judiciaire à l'échelle internationale. Elle a contribué à la création du Réseau de formation judiciaire euro-arabe en 2009, rassemblant des institutions de la Ligue arabe et de l'Union européenne. Elle dirige actuellement deux projets financés par la CE, un visant à soutenir l'École de la magistrature de Côte d'Ivoire, et l'autre destiné à renforcer les capacités du Centre de la magistrature en Éthiopie. Elle est mariée et mère de trois enfants.

SESSION 1.7 **WOJCIECH POSTULSKI, POLOGNE**



Wojciech Postulski est juge au tribunal civil de première instance en Pologne. Il est nommé juge en 2005. Depuis 2007, il est affecté à l'École nationale de la magistrature et des poursuites pénales de Pologne. Il dirige le Service de la coopération internationale, responsable des relations internationales, des projets de formation en droit européen, et des projets de gestion cofinancés par l'Union européenne. Il est le Secrétaire général élu

du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), à Bruxelles. Il a fréquemment travaillé comme expert du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne sur des projets visant à renforcer les réformes judiciaires et la formation des juges, en particulier pour les pays de l'Europe de l'Est. Le juge Postulski a été formateur des juges en droit européen, et est auteur et co-auteur de plusieurs livres et commentaires sur le droit européen. Il a été membre du Comité pour la stratégie nationale de formation des juges au Ministère de la Justice et du Comité de direction pour la supervision de l'exécution des programmes financés par l'UE au Ministère de la Justice de Pologne.

SESSION 2.0 **ANGELA QUIROGA QUIROGA, MEXIQUE**



Angela QUIROGA QUIROGA est titulaire d'un diplôme en droit de l'Université nationale autonome de Mexico et étudiante en doctorat à l'Institut des études judiciaires de la Haute cour de justice de la ville de Mexico. Dans le secteur privé, elle a conçu et élaboré des programmes de consultation sur des modèles de formation du Groupe de conseillers en pédagogie d'enseignement supérieur (GAAP). Elle est chercheur honorifique de l'Institut de

recherche jurisprudentielle et de promotion et diffusion de l'éthique judiciaire de la Cour suprême de justice de Mexico; elle est membre de l'illustre École mexicaine des avocats et co-auteur des publications intitulées «25 años, 25 voces en la educación judicial» [25 années, 25 voix sur la formation judiciaire] et «El estado actual de la escuela judicial en México» [L'état actuel de l'école de la magistrature au Mexique]. Elle a coordonné la rédaction du livre «Manual de aplicación de Tratados Internacionales en Derechos Humanos en la Función Judicial» [Manuel d'application des traités internationaux sur les droits humains dans la magistrature]. Quiroga a participé à plusieurs forums sur la formation judiciaire à travers le pays et à la 5e Conférence internationale de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT). Actuellement, elle est directrice générale de l'Institut des études judiciaires de la Haute cour de justice de Mexico, et a été nommée secrétaire technique de la Commission d'éthique et chargée de liaison avec la Commission nationale des Cours supérieures de justice des États-Unis du Mexique.

SESSION 2.4 GREG REINHARDT, AUSTRALIE

Greg REINHARDT achève ses études à la Faculté de droit de l'Université de Melbourne en 1976 avec un LLB (distinction) et un BA. Il pratique le droit dans le cabinet Ellison, Hewison & Whitehead (qui devient plus tard Minter Ellison) jusqu'à devenir partenaire en 1982 et continue de collaborer avec le cabinet jusqu'en 1991, se spécialisant en litige commercial avec emphase sur le droit de l'insolvabilité. En 1997, Reinhardt est nommé directeur exécutif de l'Institut australien (à

présent australasien) d'administration judiciaire, affilié à l'Université Monash. L'AIJA est un institut de recherche et de formation associé à l'Université Monash. Les principaux objectifs de l'Institut sont la recherche en administration judiciaire et l'élaboration et l'exécution de programmes de formation en faveur des officiers de justice, administrateurs de tribunaux, et membres de la profession juridique en rapport avec l'administration judiciaire et les systèmes judiciaires.

OPENING CEREMONY ELIEZER RIVLIN, ISRAËL**CLOSING SESSION**

Eliezer RIVLIN est un juge retraité de la Cour suprême israélienne et président de l'Organisation internationale de formation judiciaire. Après avoir achevé ses études à la Faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem en 1968, il obtient une Maîtrise en droit de l'École de droit de l'Université de Tel Aviv en 1978 et une Maîtrise en droit de l'Université de Philadelphia aux États-Unis en 1986. De 1997 à nos jours, il travaille comme professeur dans diverses universités:

Faculté de droit de l'Université de Columbia, École de droit de Levine, Université de Floride et École de droit de Berkeley. Il a successivement occupé les postes de juge au tribunal de la circulation de Be'er Sheva, juge au tribunal de premier degré, puis vice-président du tribunal de district du Sud. De 1999 à 2000, il a siégé comme juge suppléant à la Cour suprême israélienne.

PLENARY 4.0 RONALD B. ROBIE, ÉTATS-UNIS

Ronald B. ROBIE siège comme juge adjoint à la Cour d'appel de Californie, district de Third Appellate, depuis 2002. Auparavant, il a siégé de 1983 comme juge des cours supérieures et municipales de Sacramento. Il a été le juge qui préside les audiences de 1994 à 1995. Il a été nommé «Juge de l'année» par l'Association du Barreau du comté de Sacramento en 2002 et a reçu le Prix Ronald M. George d'excellence judiciaire du Conseil judiciaire en 2011. Le juge Robie a siégé au Conseil d'administration

du National Center for State Courts de 2005 à 2011. Il est président, pendant l'exercice 2010 - 2013 de la Commission de Californie sur l'accès à la justice et le Comité de la Cour suprême de Californie sur les Avis consultatifs en matière d'éthique judiciaire. Il a été membre de la Commission du juge en chef pour les tribunaux impartiaux et président de son groupe de travail sur la sélection et le maintien des juges. Il a été par le passé membre du Conseil judiciaire de Californie, l'organe gouvernant des tribunaux de Californie, et le Conseil judiciaire de l'État fédéral. Le juge Robie s'intéresse spécialement à la formation. Il enseigne le droit des eaux et le droit environnemental à l'Université du Pacifique, Faculté de droit McGeorge, depuis 1970. Il a été président du Comité de direction du Center for Judiciary Education and Research (CJER) de Californie pendant plusieurs années et a enseigné à de nombreux instituts et programmes dirigés par le CJER, notamment un cours sur la Loi sur la qualité de l'environnement de Californie.

SESSION 1.9 ANDRE ROY, CANADA

Andre ROY a été nommé à la Cour supérieure du Québec pour le district de Montréal en 2003. Il coordonne les conférences de règlement judiciaire pour la Cour supérieure à la Section d'appel de Montréal (Gatineau-Montréal-Sherbrooke). Il est membre du comité d'organisation et animateur des programmes de l'Institut national de la magistrature sur la médiation judiciaire destinés aux juges du Québec et canadiens. Il siège également au Comité consultatif du Conseil canadien de la

magistrature, de même qu'au Comité sur les pratiques judiciaires et le Comité sur la formation de la Cour supérieure du district de Montréal. Avant sa nomination, il a été partenaire à Heenan Blaikie, où il a pratiqué en droit du travail de même qu'en droit administratif, représentant d'importants clients corporatifs et institutionnels. Il a également été conférencier invité devant le Barreau du Québec et plusieurs autres organisations. Il est titulaire d'un BA de l'Université Laval au Québec et d'un diplôme en droit de l'Université Sherbrooke et a été admis au Barreau du Québec en 1972. Il est originaire du Nouveau-Brunswick, réside à Montréal et est père de quatre filles.

PLENARY 4.0 ELI M. SALZBERGER, ISRAËL

Eli SALZBERGER est professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université d'Haïfa, et ancien doyen de la faculté. Entre 2008 et 2011, il a été président de l'Association européenne de droit et d'économie. Salzberger a obtenu son Baccalauréat en droit de la Faculté de droit de l'Université hébraïque en 1987 (premier de sa classe) et parallèlement obtenu un B.A. en économie. Par la suite, il a été auxiliaire juridique du juge Aharon Barak de la Cour suprême israélienne et du procureur d'État adjoint Dorit Beinisch. Salzberger a été fondateur et codirecteur

du Centre d'étude de la criminalité, du droit et de la société. Il a également été corédacteur de la revue de la Faculté de droit d'Haïfa «Mishpat Umimshal» (Droit et Gouvernement) pendant quatre ans. Récemment (2012), il a dirigé une équipe à remporter la compétition pour le compte d'un nouveau centre de recherche Minerva sur l'État de droit dans des conditions extrêmes. Les domaines de recherche et d'enseignement de Salzberger sont la théorie et philosophie juridiques, l'analyse économique du droit, l'éthique juridique, la propriété intellectuelle et le cyberspace, et la Cour suprême israélienne. Il a été professeur invité à l'Université Princeton, à la Faculté de droit de l'Université de Connecticut, à la Faculté de droit de l'UCLA et à un certain nombre d'écoles de droit européennes, notamment à Berlin (Université Humboldt), Hambourg, Utrecht, Turin, Aix-Marseille et St. Gallen.

SESSION 3.2 JOSEPH R. SAWYER, ÉTATS-UNIS

Joseph SAWYER est l'ancien président de la National Association for State Judicial Educators et fait partie du personnel du National Judicial College depuis 1982, et le responsable de la formation à distance et de la technologie depuis 1998. Il fournit des instructions aux enseignants du Collège sur l'utilisation des technologies de l'enseignement et en classe. Il forme également les enseignants sur les meilleures méthodes de formation des juges dans un environnement d'enseignement à distance en format synchrone et

asynchrone. Il a élaboré des programmes d'enseignement à distance pour les juges comme Handling Small Claim Cases Effectively; Select Criminal Evidence Issues; Judicial Education on Substance Abuse: Promoting and Expanding Awareness and Leadership; International Kidnapping and the Hague Convention; Evidence Challenges for Administrative Law Judges; Ethics, Bias, and Judging: Reaching Higher Ground; et Ethics, Bias, and the Administrative Law Judge. M. Sawyer instruit les

participants sur la technologie en classe, les systèmes de présentation des preuves, les logiciels de soutien au contentieux et l'infrastructure technologique dans la conception de salles d'audience. En 2004, il a reçu le Prix William R. McMahon de l'American Bar Association Judicial Division National Conference of Specialized Court Judges pour son leadership en technologie judiciaire. Il a été chargé de cours à l'Académie russe de la justice à Moscou pendant l'été de 2004. En 2009 et 2011, il a enseigné au Libéria pour l'ABA Rule of Law Initiative et en Bosnie pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il a été admis à l'Institut de leadership pour la formation judiciaire en 2005. Il s'est joint aux enseignants du National Judicial College en 2000 et est enseignant pour le Barreau de l'État du Nevada depuis 2002.

SESSION 2.0 VIRGINIA SIMARI, ARGENTINE



L'honorable Virginia Simari a été nommée au Tribunal civil national de Buenos Aires, Argentine en 2004. Auparavant, elle a été conseillère du Conseil national des magistrats et directrice exécutive du Projet de développement des tribunaux modèles de la Banque mondiale. La juge Simari est la directrice de l'Institut supérieur de magistrature de l'Association fédérale des magistrats, qui organise et offre des formations continues aux juges, procureurs et défenseurs publics au niveau fédéral.

Depuis 1998, elle est la directrice du programme «Les juges vont à l'école», qui organise des ateliers au cours desquels les juges partagent leurs expériences avec des étudiants dans le but de rendre des comptes au système judiciaire. En avril dernier, elle a été élue présidente de l'Asociación Mujeres Jueces de Argentina (Association des femmes juges d'Argentine), membre fondateur de l'Association internationale des femmes juges. Elle est responsable de la formation des juges en perspective égalitaire et droits des femmes et construit des cliniques et ateliers pour la société civile. La juge Simari est professeur à l'Université de Buenos Aires en premier, second et troisième cycles.

SESSION 2.2 LYN SLADE, AUSTRALIE



Lyn SLADE est directrice générale fondatrice du Judicial College of Victoria. Le Collège ouvre ses portes en 2002. Depuis ce temps, le Collège est passé de quatre à 16 employés, et offre 40 programmes de formation judiciaire chaque année, maintient 15 cahiers d'audience et manuels en ligne et le réseau intranet judiciaire JOIN (Réseau d'information des officiers judiciaires) du Collège. Auparavant, Slade a été directrice du Développement professionnel juridique à Leo Cussen Institute à

Melbourne pendant sept ans. Avant d'intégrer le secteur de la formation juridique, Slade a exercé la profession d'avocat auprès de la Commission australienne des valeurs mobilières, principalement sur le recours collectif et s'est exercée en pratique privée dans un grand cabinet de la ville. Slade achève ses études à l'Université Monash avec un BA et LLB, et à la Faculté de gestion de l'Université Swinburne avec un M Bus (Dynamique du leadership et de l'organisation).

SESSION 2.3 SYLVAN SOBEL, ÉTATS-UNIS



Sylvan A. SOBEL est directeur de Communications Policy & Design du Centre fédéral de la magistrature. Il fait partie du personnel du Centre depuis 1985, où il rédige ses publications et mène ses activités connexes. Par ailleurs, il y a travaillé sur ses publications les plus connues, notamment le Benchbook for U.S. District Court Judges, le Deskbook for Chief Judges of U.S. District Courts, et le

Judicial Writing Manual. Entre 2011 et 2012, il a aidé l'ambassade des États-Unis en Bosnie-Herzégovine et le Programme de développement du droit commercial du Département américain du Commerce sur un projet visant à élaborer un cahier d'audience sur la propriété intellectuelle afin de permettre de former les juges et procureurs en Bosnie-Herzégovine en matière d'application des droits de propriété intellectuelle. Avant son intégration au Centre, M. Sobel a été avocat à Washington, D.C. et ancien rapporteur de journal. Il est l'auteur de plusieurs livres pour enfants sur le gouvernement et l'histoire des États-Unis. Il est diplômé de l'Université de Georgetown et de la Faculté de droit de l'Université de Wisconsin et est actif dans les activités des anciennes promotions des deux institutions.

SESSION 1.1 GEORGE THOMSON, CANADA



George THOMSON a obtenu son B.A. et son LL.B. de l'Université Queen's, et son LL.M. de l'Université de Californie. Sa carrière en droit et dans le service public a commencé à l'Université de Western Ontario, où il a enseigné le droit et est devenu vice-doyen de la Faculté de droit. En 1972, M. Thomson a été nommé juge de la Cour provinciale pour la province de l'Ontario. Par la suite, il a été nommé sous-ministre délégué des services communautaires

et sociaux, responsable des services aux enfants. Il est retourné au banc, puis, de 1985 à 1989, a été directeur de formation du Barreau du Haut-Canada et a également présidé un comité provincial sur la réforme de l'assistance sociale. En 1989, il est devenu sous-ministre de la citoyenneté de la province de l'Ontario, suivi par les nominations comme sous-ministre du travail et sous-procureur général de l'Ontario. M. Thomson a ensuite été sous-ministre de la justice et sous-procureur général du Canada de 1994 à 1998. Après un mandat en tant que chercheur Skelton-Clark à l'Université Queen's, il a occupé le poste de directeur exécutif de l'Institut national de la magistrature en 2000. En 2006, il est devenu directeur principal des programmes internationaux de l'Institut. Il a également été président de l'Assemblée des citoyens de l'Ontario sur la réforme électorale. Il a été membre du Conseil d'administration de l'IOJT et représentant canadien lors de la tenue de la deuxième conférence de l'IOJT à Ottawa, au Canada. Il a été impliqué dans des projets de formation judiciaire dans plus de 12 pays au cours de la dernière décennie.

PLENARY 1.0 JEAN-FRANCOIS THONY, FRANCE



Jean-François THONY est procureur général de la Cour d'appel de Colmar (France). Il a débuté sa carrière dans le système judiciaire français comme juge d'instruction, substitut du procureur et procureur de la République. Il s'est joint au Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues en 1991, comme conseiller juridique principal. Plus tard, il devient gestionnaire du Programme mondial des Nations Unies contre le blanchiment de l'argent. En 2000, il est nommé juge à la Cour d'appel de Versailles

(France). Il joint le Service juridique du Fond monétaire international (FMI) en 2002 pour occuper les postes de conseiller général adjoint et de chef du groupe d'intégrité financière. En 2007, il est nommé directeur de l'École nationale de la magistrature française. En 2012, il est nommé procureur général de la Cour d'appel d'Alsace, en Colmar (France). Vice-président de l'Association internationale de droit pénal, M. Thony est également vice-président de l'Institut international des études supérieures en sciences pénales (ISISC, Syracuse, Italie), membre du comité académique de l'École supérieure internationale de lutte anticorruption (IACA, Laxenburg, Autriche), membre du comité scientifique du groupe de recherche sur la criminalité financière (DELFIICO-CEFTI), Université Aix-Marseille, et membre du comité

exécutif de l'Organisation internationale pour la formation judiciaire (IOJT, Tel Aviv, Israël). Il a reçu les distinctions suivantes: Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du mérite et Chevalier de l'Ordre des palmes académiques.

PLENARY 4.0 WILLIAM TREANER, ÉTATS-UNIS



William TREANER est doyen du Centre de droit de l'Université Georgetown. Il est diplômé du Yale College et il a obtenu une maîtrise en histoire de l'Université de Harvard avant d'avoir décroché son J.D. de l'Université de Yale. Il a été rédacteur d'articles et de livres de la revue de droit de Yale. Son plus grand engagement reste envers la recherche en droit. Salué comme expert en droit constitutionnel, il a été cité deux fois dans les avis de la Cour suprême des États-Unis. En

2012, Treaner a été nommé «champion» par le National Law Journal, l'un des 25 personnalités les «plus influentes en matière de formation juridique» par le National Jurist, et a été bénéficiaire du Prix Dave Nee Foundation's David S. Stoner Uncommon Counselor.

SESSION 1.6 M. CHRISTY TULL, ÉTATS-UNIS



M. Christy TULL est responsable de l'élaboration des programmes à la Cour suprême de l'Ohio Judicial College. Tull a 27 années d'expérience dans le domaine de la formation, dont les 16 dernières années ont été consacrées à la formation continue des juges à la Cour suprême de l'Ohio. Précédemment, elle a été directrice de formation à l'Ohio Center for Law-Related Education. Tull a six années d'expérience en tant qu'évaluatrice de programmes du bureau législatif (Ohio)

d'Education Oversight et du personnel du Sénat et de la Chambre des représentants de l'Ohio. Par ailleurs, elle a été coordonnatrice de formation dans le cadre du programme national en faveur des victimes de la violence au foyer et enseignante en Angleterre, au Bahreïn, et aux États-Unis, enseignant les adultes et les enfants de la maternelle à la 12e année. Tull a récemment été co-auteur d'un article sur l'évaluation des futures tendances du National Center for State Courts (NCSC) auprès des tribunaux d'État 2012. Elle est bénéficiaire du prix de formation de l'Association des magistrats de l'Ohio et d'une reconnaissance de service de l'Association des juges pour enfants de l'Ohio. Par ailleurs, elle est l'ex-présidente de la National Association for State Judicial Educators et membre du corps enseignant de cette association, dans l'Ohio, et du programme de gestion des tribunaux du NCSC. Tull est une médiatrice formée, est titulaire d'un B.A. en communication verbale obtenu du Albion College, d'une maîtrise en politique et gestion publiques obtenue de l'Université d'État de l'Ohio et est une responsable de tribunal certifiée (CCM) du Programme de gestion des tribunaux du NCSC.

SESSION 2.2 EDITH VAN DEN BROECK, BELGIQUE



Edith VAN DEN BROECK a été la première présidente de la Commission des nominations et de la sous-commission en charge de la formation des juges et procureurs du Conseil supérieur de la Justice de 2002 à 2004, puis de 2006 à 2007. Edith Van Den Broeck représente la Belgique et le Centre pour la justice sociale (CSJ) au niveau du REFJ depuis 2000. Auparavant, elle a été membre du comité de direction dudit réseau et, à

plusieurs occasions, a présidé des réunions tenues à Bruxelles. Mme Van Den Broeck est également ancienne représentante de la Belgique

et du Centre pour la justice sociale auprès du Réseau européen des Conseils de la Justice (RECJ) et membre du conseil et du comité de direction de 2003 à 2008. Elle a été présidente du RECJ de 2007 à 2008 et est actuellement directrice de la formation judiciaire à l'Institut de formation judiciaire (IFJ) depuis décembre 2007.

SESSION 2.2 MARILYN WARREN, AUSTRALIE



WARREN a été nommé juge en chef de la Cour suprême de Victoria en 2003. Elle a commencé sa carrière juridique au Service public de Victoria et a été autorisée à pratiquer le droit en 1975. La juge en chef Warren a plus tard été nommée vice-présidente du Conseil parlementaire. Elle a signé le Rouleau du Barreau de Victoria en 1985 et s'est exercée principalement dans les domaines du droit administratif, droit commercial et de la planification urbaine. En 1997, elle a

été nommée conseillère de la Reine. En 1998, elle a été nommée à la Cour suprême de Victoria et a présidé dans toutes les juridictions. En 2005, le juge en chef a été fait Compagnon de l'Ordre d'Australie (AC). Elle est ex-présidente de la Fondation de droit de Victoria, présidente du Collège judiciaire de Victoria, présidente du Conseil de formation juridique et ancienne directrice de l'Institut victorien de médecine légale. Elle est également patronne des Femmes avocates de Victoria, de l'Association victorienne des femmes avocates, et du Réseau judiciaire victorien La juge en chef a assumé le rôle de Lieutenant-gouverneur de Victoria en 2006.

UNITED STATES SUPREME COURT RECEPTION ERIC T. WASHINGTON, ÉTATS-UNIS



Eric T. WASHINGTON a été désigné par la Commission des nominations judiciaires de D.C. pour siéger pendant un mandat de quatre ans comme juge en chef de la Cour d'appel de D.C. en 2005. Il a entamé un deuxième mandat de quatre ans en août 2009. Il a prêté serment en tant que juge adjoint en 1999. Depuis sa nomination, il a été co-président du Conseil de direction de la planification stratégique pour le district des tribunaux de

Columbia, et membre du Comité permanent sur l'équité et l'accès aux tribunaux de même que de la Commission sur l'accès à la justice.

SESSION 1.1 HELEN WINKELMANN, NOUVELLE-ZÉLANDE



Justice Helen Winkelmann a été nommée juge de la Haute Cour en 2004. Diplômée de l'Université d'Auckland, elle a travaillé en partenariat avec Phillips Fox pendant un certain nombre d'années avant de commencer à exercer au Barreau indépendant en 2011. En 2010, elle a été nommée Juge en chef de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande. La juge Winkelmann est la directrice de l'Institut d'études judiciaires.

IOJT EXECUTIVE COMMITTEE

PRESIDENT

Eliezer Rivlin
The Supreme Court of Israel

SECRETARY-GENERAL

Yigal Mersel
District Court Jerusalem

TREASURER

B. Paul Cotter, Jr.
Annandale, Virginia

D. SECRETARY-GENERAL

Sheridan Greenland
Judicial College
London

MEMBERS

Brian Lennox, Director
National Judicial Institute
Ottawa, Ontario K1P 6M1
Canada

Mary McQueen
National Center for State Courts, President
Williamsburg, VA
USA

Ernest Schmatt
Chief Executive, Judicial Commission of New South Wales
Sydney, Australia

Jean-Francois Thony
Prosecutor General
Court of Appeal of Colmar, France

John Tsekooko
Judicial Studies Institute, Chairman
Kampala, Uganda

